

Uccle, le 12-10-2023

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 octobre 2023

1) Vérification des présences, des procurations et des droits de vote. Nomination d'un Président et du Secrétaire de l'assemblée

	<u>Quotités</u>	<u>Propriétaires</u>
Total Copropriété :	450000	225
Présents :	148850	61
Procurations :	182800	78
Absents :	118350	86
Total Quorum :	331650,00	139
	73,70%	61,78%

Le double quorum est atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Mme MOREAU est nommée Présidente de séance

01 - 1. Nomination d'un président de séance: Mme MOREAU	Oui	308800	99,23%	Majorité absolue (50% + 1)
	Non	2400	0,77%	La résolution est acceptée
	Voies exprimées	311200	-	
	Abstention	22250	-	
	Absent	127850	-	

M. DECAUWERS, pour le syndic IGS, est nommé secrétaire et assure la rédaction du PV

2) Rapport du conseil de copropriété

Le conseil de copropriété s'est réuni 5 fois cette année avec le syndic.

Le rapport annuel était annexé à la convocation.

Mme MOREAU fait un résumé oralement.

3) Comptes du 01-07-2022 au 30-06-2023 :

3.1 Rapport du commissaire aux comptes

Les comptes ont fait l'objet d'un contrôle par M. LAGNEAU, de la société B.C.G. SC SPRL.

Le rapport était annexé à la convocation.

M. LAGNEAU était disponible, par mail, avant l'assemblée, pour répondre aux questions des copropriétaires. Les réponses sont facturées au taux horaire de la mission, ces frais sont ensuite imputés privativement aux propriétaires demandeurs.

En plus du contrôle des comptes annuel par M. LAGNEAU, Mme VAN DESSEL et Mme FISCHER, propriétaires et membres du C.C. vérifient et valident chaque facture tous les 2 mois.

M. JADOUL et Mme VIENNE ont reçu les documents comptables, avant l'assemblée, afin de vérifier si les remarques faites, oralement lors des dernières assemblées, ont bien été respectées.

Certains ajustements ont été faits après cette réunion.

La comptabilité est donc vérifiée par un professionnel extérieur et au minimum par 4 propriétaires.

M. JADOUL fait un exposé lors de l'assemblée afin de détailler le travail effectué.

3.2 Approbation des comptes du 01-07-2022 au 30-06-2023 et de leurs répartitions

M. LAGNEAU, de la société B.C.G. SC SPRL, propose que l'assemblée approuve les comptes

Pour rappel, lors de la dernière assemblée, M. JADOUL avait proposé d'envoyer les décomptes après l'approbation des comptes en assemblée. Cette proposition avait été acceptée à la majorité.

Les propriétaires ont donc reçu, avant l'assemblée, uniquement le rapport du commissaire aux comptes, un facturier détaillé, un bilan avant clôture et le détail des opérations aux Fonds de Réserve.

02 - 3.2 Approbation des comptes du 01-07-2022 au 30-06-2023 et de leurs répartitions	Oui	310550	96,26%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée
	Non	12050	3,74%	
	Voies exprimées	322600	-	
	Abstention	13350	-	
	Absent	125350	-	

Les décomptes privatifs, avec le détail du calcul pour le chauffage et l'eau, seront envoyés d'ici quelques semaines suite à l'approbation des comptes en séance.

3.3 Clôture et envoi des décomptes annuels privatifs avant l'assemblée ordinaire qui doit approuver les comptes et le bilan

M. WALCKIERS, de la société Contrôle Copropriété SPRL, conseille d'envoyer les décomptes le plus rapidement possible et donc de revenir à l'envoi des décomptes avant l'assemblée :

«

Je pense que la copropriété a commis une erreur en prévoyant que les charges annuelles n'allaient être envoyées qu'après approbation par l'assemblée.

Il est préférable dans l'ensemble que les comptes annuels puissent être envoyés et payables au plus vite après la date de clôture du 30 juin.

Cela crée un problème lors des ventes car des surprises peuvent intervenir après la date de l'acte de vente.

Cela crée aussi un problème pour les copropriétaires-bailleurs en cas de changement de locataires.

Généralement, en copropriété, on considère que les comptes annuels sont dus dès l'envoi par le syndic.

«

03 - 3.3 Clôture et envoi des décomptes annuels privatifs avant l'assemblée ordinaire	Oui	162200	50,62%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée
	Non	158250	49,38%	
	Voies exprimées	320450	-	
	Abstention	15500	-	
	Absent	125350	-	

Suite à cette décision, les futurs décomptes seront donc envoyés avant l'assemblée qui doit les approuver et donc revenir à ce qui se faisait avant cette année.

M. JADOUL informe l'assemblée qu'il n'est pas normal qu'une société externe se permette de suggérer de mettre des points à l'ordre du jour d'une assemblée.

3.4 Approbation du bilan au 30-06-2023

M. LAGNEAU, de la société B.C.G. SC SPRL, propose que l'assemblée approuve le bilan

04 - 3.4 Approbation du bilan au 30-06-2023	Oui	312550	97,04%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée
	Non	9550	2,96%	
	Voies exprimées	322100	-	
	Abstention	13850	-	
	Absent	125350	-	

3.5 Approbation des transferts proposés, dans le rapport du commissaire aux comptes, vers le fonds de réserve.

Il est proposé de transférer au Fonds de Réserve, dans l'exercice 2023-2024, les intérêts de retards (499600) pour 796,74€.

05 - 3.5 Approbation des transferts proposés, dans le rapport du commissaire aux comptes, vers le fonds de réserve.	Oui	322950	98,51%	Majorité absolue (50% + 1)
	Non	4900	1,49%	La résolution est acceptée
	Voies exprimées	327850	-	
	Abstention	8100	-	
	Absent	125350	-	

4) Décharges pour la période du 01-07-2022 au 30-06-2023 :

4.1 au conseil de copropriété

06 - 4.1 Décharges au conseil de copropriété pour la période du 01-07-2022 au 30-06-2023	Oui	320350	100,00%	Majorité absolue (50% + 1)
	Non	0	0,00%	La résolution est acceptée
	Voies exprimées	320350	-	
	Abstention	15600	-	
	Absent	125350	-	

4.2 au commissaire aux comptes

07 - 4.2 Décharges au commissaire aux comptes pour la période du 01-07-2022 au 30-06-2023	Oui	330350	100,00%	Majorité absolue (50% + 1)
	Non	0	0,00%	La résolution est acceptée
	Voies exprimées	330350	-	
	Abstention	5600	-	
	Absent	125350	-	

4.3 au syndic

08 - 4.3 Décharges au syndic pour la période du 01-07-2022 au 30-06-2023	Oui	325950	99,27%	Majorité absolue (50% + 1)
	Non	2400	0,73%	La résolution est acceptée
	Voies exprimées	328350	-	
	Abstention	7600	-	
	Absent	125350	-	

5) Approbations financières diverses :

5.1. Approbation du budget du 01-07-2023 au 30-06-2024 et fixation des provisions trimestrielles

Le budget (hors appel pour le fonds de réserve) proposé est de 660.000€ selon le document qui était annexé à la convocation.

Provisions trimestrielles déjà appelées pour cette période 2023/2024 :

Pour le trimestre du 01/07/2023 au 30/09/2023 : 175.000 €

Pour le trimestre du 01/10/2023 au 31/12/2023 : 175.000 €

Provisions trimestrielles qui seront appelées pour cette période 2023/2024 :

Trimestre du 01/01/2024 au 31/03/2024 : 155.000 €

Trimestre du 01/04/2024 au 30/06/2024 : 155.000 €

09 - 5.1 Approbation du budget du 01-07-2023 au 30-06-2024: 660.000€	Oui	328600	98,58%	Majorité absolue (50% + 1)
	Non	4750	1,42%	La résolution est acceptée
	Voies exprimées	333350	-	
	Abstention	2600	-	
	Absent	125350	-	

Provisions trimestrielles qui seront appelées d'ici l'AGS 2024 pour la période 2024/2025 :

Trimestre du 01/07/2024 au 30/09/2024 : 165.000 €

Trimestre du 01/10/2024 au 31/12/2024 : 165.000 €

5.2. Obligation pour les copropriétaires devant intervenir dans le prêt d'effectuer les remboursements par ordre permanent

M. WALCKIERS, de la société Contrôle Copropriété SPRL, conseille d'obliger les copropriétaires devant intervenir dans le prêt d'effectuer les remboursements par ordre permanent afin de limiter les défauts de paiement et donc de devoir faire intervenir l'assurance Atradius.

10 - 5.3 Obligation pour les copropriétaires devant intervenir dans le prêt d'effectuer les remboursements par ordre permanent	Oui	251950	87,00%	Majorité absolue (50% + 1)
	Non	37650	13,00%	La résolution est acceptée
	Voies exprimées	289600	-	
	Abstention	46350	-	
	Absent	125350	-	

5.3. Etat des procédures judiciaires en cours

M. WALCKIERS, de la société Contrôle Copropriété SPRL, était disponible, par mail, avant l'assemblée, pour répondre aux questions des copropriétaires. Les réponses sont facturées au taux horaire de la mission, ces frais sont ensuite imputés privativement aux propriétaires demandeurs.



IGS
Immo Gestion Syndic

Avenue de Fré 229 - 1180 Uccle
 Tél : +32 2 385 42 46 mail : info@igsyndic.be
 IPI : 502.087 web : www.igsyndic.be

Association des copropriétaires
 de la Résidence VOSSEGAT
 avenue du Vossegat, 37-39-41-43
 B-1180 BRUXELLES
 BCE : 0850.141.355

Il n'y a pas de procédure judiciaire engagé par ou contre la copropriété mais 3 dossiers sont ouverts chez l'avocat.

6) Nominations :

6.1. Election du conseil de copropriété :

11 - 6.1 Election du Conseil de Copropriété: Madame Françoise Fischer	Oui	310400	97,67%	Majorité absolue (50% + 1)
	Non	7400	2,33%	La résolution est acceptée
	Voies exprimées	317800	-	
	Abstention	18150	-	
	Absent	125350	-	

12 - 6.1. Election du Conseil de Copropriété: Madame Catherine Moreau	Oui	305600	97,64%	Majorité absolue (50% + 1)
	Non	7400	2,36%	La résolution est acceptée
	Voies exprimées	313000	-	
	Abstention	25250	-	
	Absent	123050	-	

13 - 6.1. Election du Conseil de Copropriété: Monsieur Benoît Becker	Oui	310500	98,37%	Majorité absolue (50% + 1)
	Non	5150	1,63%	La résolution est acceptée
	Voies exprimées	315650	-	
	Abstention	22600	-	
	Absent	123050	-	

14 - 6.1. Election du Conseil de Copropriété: Madame Françoise Van Dessel	Oui	320350	99,26%	Majorité absolue (50% + 1)
	Non	2400	0,74%	La résolution est acceptée
	Voies exprimées	322750	-	
	Abstention	15500	-	
	Absent	123050	-	



IGS
Immo Gestion Syndic

Avenue de Fré 229 - 1180 Uccle
Tél : +32 2 385 42 46 mail : info@igsyndic.be
IPI : 502.087 web : www.igsyndic.be

Association des copropriétaires
de la Résidence VOSSEGAT
avenue du Vossegat, 37-39-41-43
B-1180 BRUXELLES
BCE : 0850.141.355

15 - 6.1. Election du Conseil de Copropriété: Madame Rosa Marques	Oui	297700	96,78%	Majorité absolue (50% + 1)
	Non	9900	3,22%	La résolution est acceptée
	Voies exprimées	307600	-	
	Abstention	30650	-	
	Absent	123050	-	

16 - 6.1. Election du Conseil de Copropriété: Madame Inge Torrekens	Oui	73500	25,29%	Majorité absolue (50% + 1)
	Non	217100	74,71%	La résolution est rejetée
	Voies exprimées	290600	-	
	Abstention	47650	-	
	Absent	123050	-	

17 - 6.1. Election du Conseil de Copropriété: Madame Laure Paquet	Oui	58950	22,11%	Majorité absolue (50% + 1)
	Non	207650	77,89%	La résolution est rejetée
	Voies exprimées	266600	-	
	Abstention	71650	-	
	Absent	123050	-	

Selon les votes, il reste donc 5 membres dans le conseil de copropriété sur les 7 propriétaires qui se sont proposés.

6.2. Renouvellement de la mission de la société B.C.G. SC SPRL (M. Lagneau) comme commissaire aux comptes pour la période du 1/07/2023 au 30/06/2024

Renouvellement de la mission aux mêmes conditions : 1.815€ ttc.

18 - 6.2. Renouvellement de la mission de la société B.C.G. SC SPRL (M. Lagneau) comme commissaire aux comptes pour la période du 1/07/2023 au 30/06/2024	Oui	319850	97,66%	Majorité absolue (50% + 1)
	Non	7650	2,34%	La résolution est acceptée
	Voies exprimées	327500	-	
	Abstention	10750	-	
	Absent	123050	-	

6.3. Renouvellement de la mission de suivi des débiteurs à la SPRL CONTROLE COPROPRIETE (M. Walckiers) jusqu'à la prochaine AGS 2024 : suivi des dossiers qui sont chez l'avocat ainsi que des copropriétaires en retard de paiement

M. WALCKIERS, de la société Contrôle Copropriété SPRL, a informé le syndic avant l'assemblée que sa santé ne lui permettait plus de continuer sa mission.

L'assemblée le remercie pour son travail qui a permis de rétablir une situation financière compliquée lorsqu'il a débuté en 2015.

Le syndic reprendra cette mission mais pour éviter les dérives du passé, M. WALCKIERS conseille à l'assemblée de voter que tout propriétaire en retard de paiement se verra d'office imputé des frais à partir du moment où le paiement arrive sur le compte après le délai quelle que soit la raison.

Il conseille également de faire approuver que les frais du 1^{er} rappel restent dû car la copropriété n'est pas une entreprise qui poursuit de manière durable un but économique et donc n'entrerait pas dans le cadre de la nouvelle loi entrée en vigueur ce 1er septembre 2023.

19 - 6.3 Tout propriétaire en retard de paiement se verra d'office imputé des frais, même pour le 1er rappel, à partir du moment où le paiement arrive sur le compte après le délai quelque soit la raison.	Oui	285800	89,93%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée
	Non	32000	10,07%	
	Voies exprimées	317800	-	
	Abstention	20450	-	
	Absent	123050	-	

Tant qu'une jurisprudence ne confirme pas que les copropriétés ne peuvent pas facturer les frais de rappel, la copropriété continuera afin de s'assurer de paiement régulier des charges et provisions.

6.4. Renouvellement du mandat du bureau d'avocat Alpha Juris (Maîtres DELAHAYE et VRANCKX) jusqu'à la prochaine AGS 2024

Renouvellement du mandat aux conditions : 163,35€/h ttc

20 - 6.4 Renouvellement du mandat du bureau d'avocat Alpha Juris (Maîtres DELAHAYE et VRANCKX) jusqu'à la prochaine AGS 2024	Oui	320000	98,43%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée
	Non	5100	1,57%	
	Voies exprimées	325100	-	
	Abstention	13150	-	
	Absent	123050	-	

6.5. Renouvellement de la mission du syndic IGS pour une période de 12 mois

21 - 6.5. Renouvellement de la mission du syndic IGS pour une période de 12 mois	Oui	322750	97,76%	Majorité absolue (50% + 1)
	Non	7400	2,24%	La résolution est acceptée
	Voies exprimées	330150	-	
	Abstention	8100	-	
	Absent	123050	-	

Le mandat du syndic IGS est reconduit pour 12 mois jusqu'au 28 février 2025 aux conditions de 3.623,31€ ttc / mois pour honoraire mission ordinaire selon dernière indexation contractuelle.

7) Informations sur les travaux effectués ou en cours depuis la dernière AG

7.1. Mise en conformité des ascenseurs

5 ascenseurs sur 10 ont été partiellement rénovés lors des travaux de 2017-2018 (37 simplex, 37 impair, 39 impair, 41 impair et le 43 simplex) car ils avaient été précédemment modernisés par Kone (en 2004 et 2007).

Rappel du rapport de M. ROLAND : Pour ces ascenseurs, une modernisation au niveau des treuils, des tableaux de commande et des boîtes à boutons est à prévoir endéans les 10 à 15 ans. Toutefois, une panne précipiterait l'éventuelle modernisation de l'un d'entre eux. Kone utilisant une technologie fermée, l'obtention de certaines pièces pourrait être longue alors que LIFT INC, fournisseur actuel, utilise une technologie ouverte permettant des dépannages plus rapides.

L'ascenseur impair de l'entrée 39 a été rénové en avril 2023.

Il reste donc 4 ascenseurs à rénover dont le montant à budgétiser pour ces 4 ascenseurs avoisinera vraisemblablement les 80.000€ htva (4 x 20.000€) selon les derniers prix reçus.

Il est proposé d'alimenter le Fonds de réserve « Ascenseurs » pour payer les futurs travaux.

Pour rappel, les parkings/garages et les rez ne participent pas aux frais ascenseurs.

Le SECT (ATK) doit rédiger une nouvelle analyse de risques en 2025 et des travaux devront être réalisés dans un délai de 3 ans pour mettre en conformité les ascenseurs sur base des nouvelles règles. Ces travaux seront moins conséquents que ceux de 2017-2018 sauf si l'assemblée décide d'en profiter pour moderniser certains ascenseurs non faits lors de la phase précédente.

7.2. Rénovation de la Vidéo / Parlophonie

L'installation à l'entrée 37 fonctionne correctement depuis la rénovation au printemps 2020.

L'entrée 43 est en cours de finalisation mais l'électricien n'a pas eu accès à tous les appartements, un nouveau passage sera planifié en octobre/novembre 2023.

Les 2 autres entrées pourront donc également être rénovées sur base de la décision de l'AGO de 2019 ; la planification se fera en fonction des pannes.

7.3. Colonnes d'eaux

Pour rappel, ce travail qui s'étale sur plusieurs années, a été instauré dans une optique de prévention à l'assurance (dégâts des eaux) en vue d'éviter la vétusté des tuyauteries et l'augmentation trop importante du poste « Assurance Bâtiment ».

Depuis 2016, le plombier a remplacé les tuyauteries verticales communes des SDB des colonnes A, B, C, D, E, L, N et P, des cuisines des colonnes A, B, C et H ainsi que les tuyauteries horizontales pour l'eau chaude, l'eau froide, la boucle sanitaire ainsi que l'alimentation en eau de la chaufferie.

En 2020, le plombier a raccordé les colonnes verticales des 4 entrées sur les nouvelles tuyauteries horizontales.

Lors des prochaines années, il continuera le remplacement de 3 tuyauteries verticales par année. Le planning des prochaines années sera établi en fonction des coûts et des urgences (fuites constatées)

7.4. Rénovation de l'éclairage des paliers communs par des appliques LED avec détecteur de mouvement

Tous les éclairages des paliers ont été rénovés en début d'année par la société WRZESINSKI.

7.5. Rénovation des parkings/garages/aires de roulage extérieures et intérieures

Ces travaux ont été approuvés lors de la dernière assemblée pour un budget de 1.570.000€ ttc.

Pour rappel, un crédit bancaire a été contracté auprès de la banque BELFIUS pour les propriétaires qui n'avaient pas la possibilité de payer comptant la totalité de leur quote-part du montant des travaux.

Les travaux ont débuté le 13 mars 2023 pour une durée de 300 jours ouvrables.

L'architecte POTTIER, pour le bureau MEDORI, mandaté pour ce dossier, est présent en compagnie de M. COCCILOLO, représentant la société VIMAR, afin de répondre aux questions des propriétaires.

Le planning est bien respecté, le chantier devrait se terminer avant juillet 2024.

L'entrepreneur en profite pour informer l'assemblée que des travaux provoquant des nuisances assez importantes auront lieu à partir de fin octobre et ce jusque fin 2023.

Il travaillera dans le parking -1 par zone et les emplacements concernés ne seront pas accessibles en journée. Des avis seront envoyés par mail et visibles à l'immeuble afin d'informer les occupants en fonction de l'avancement des travaux.

7.6. Rénovation et isolation de la toiture supérieure

Les travaux de rénovation et isolation de la toiture supérieure des colonnes D à O ont débuté le 13 septembre 2023 pour une durée de 120 jours ouvrables (jusque +/- fin mars 2024).

Le coût des travaux par la société ANTONIOU est de 212.906,30€ ttc et est financé par le Fonds de Réserve.

La demande de prime Renolution sera faite après paiement de la facture de solde.

La rénovation de la coursive avant sera faite dans la continuité des travaux de la grande toiture.

Ces travaux dureront 90 jours ouvrables et donc jusque +/- juillet 2024.

Le cout est de 115.626,94€ ttc et sera financé par le Fonds de Réserve.

L'architecte POTTIER, pour le bureau MEDORI, s'occupe du suivi du chantier pour la copropriété.

Il est présent ainsi que M. ANTONIOU afin de répondre aux questions des propriétaires.

8) Travaux à réaliser :

8.1. Rénovation de la coursive avant : Supplément pour traitement des garde-corps et traitement de façade

Un complément au chantier est conseillé par l'architecte POTTIER pour un montant de 29.705,94€ ttc (hors frais d'architecte, CCS,..)

22 - 8.1. Rénovation de la coursive avant : Supplément pour traitement des garde-corps et traitement de façade	Oui	277500	88,03%	Majorité des 2/3 (66.67% + 1)
	Non	37750	11,97%	
	Voies exprimées	315250	-	La résolution est acceptée
	Abstention	23000	-	
	Absent	123050	-	

8.2. Désamiantage des parties communes en cave -1 et -2 et locaux techniques

Comme demandé lors de la dernière assemblée, des offres ont été demandés pour désamianter les tuyauteries des parties communes dans les couloirs des caves au -1 et -2 et les locaux techniques.

Après délibération sur les 3 offres obtenues, l'assemblée souhaite confier ce travail à la société LAURENTY pour un montant de 42.039,60 € ttc.

23 - 8.2 Désamiantage des parties communes en cave -1 et -2 et locaux techniques	Oui	294550	90,60%	Majorité des 2/3 (66.67% + 1) La résolution est acceptée
	Non	30550	9,40%	
	Voies exprimées	325100	-	
	Abstention	13150	-	
	Absent	123050	-	

Certaines zones ne seront pas accessibles par mesure de sécurité pendant les travaux de désamiantage. Des avis seront affichés à l'immeuble afin d'informer les occupants.

8.3. Remise en peinture des parties communes

Les 4 Halls d'entrée ainsi que les 4 couloirs des rez-de-chaussée (murs et plafonds) seront repeints suite à la décision de l'Assemblée de 2021.

Il était également prévu de repeindre la cage d'escalier dans son entièreté mais après réflexion, il semble plus utile de repeindre le sol des couloirs des caves.

Les murs ont déjà été repeints par le concierge mais la peinture du sol doit être faite par une entreprise spécialisée afin d'assurer un travail de qualité.

24 - 8.3. Remise en peinture des parties communes: modification des travaux à réaliser sur base de la décision de 2021: Remise en peinture du sol des caves au lieu de la cage d'escalier dans le même budget	Oui	266900	84,02%	Majorité des 2/3 (66.67% + 1) La résolution est acceptée
	Non	50750	15,98%	
	Voies exprimées	317650	-	
	Abstention	20600	-	
	Absent	123050	-	

9) Travaux extraordinaires à prévoir dans les années à venir

Isolation des tuyaux d'eau chaude sanitaire dans les gaines techniques

10) Etat et alimentation du fonds de réserve et du fonds de roulement

Le fonds de roulement au 30-06-2023 était de 150.000 € et est resté identique.

Le fonds de réserve au 30-06-2023 était de 646.113,10 € et est à 653.015,17€ en date du jour.



IGS
Immo Gestion Syndic

Avenue de Fré 229 - 1180 Uccle
Tél : +32 2 385 42 46 mail : info@igsyndic.be
IPI : 502.087 web : www.igsyndic.be

Association des copropriétaires
de la Résidence VOSSEGAT
avenue du Vossegat, 37-39-41-43
B-1180 BRUXELLES
BCE : 0850.141.355

Le fonds de réserve « Chauffage » au 30-06-2023 était de 1.763,85€ et est à 21.763,85€ en date du jour.

Le fonds de réserve « Ascenseurs » au 30-06-2023 était de -3.320,00€ et est à 16.680,00€ en date du jour.

Les propriétaires souhaitent limiter l'alimentation des Fonds de Réserve à 20.000€ par trimestre.

Nous appellerons donc en priorité le Fonds de Réserve chauffage (20.000€) puis ascenseur (3X 20.000€)

25 - 10. Alimentation des Fonds de Réserve de 20.000€ par trimestre avec en priorité le Fonds de Réserve chauffage (20.000€) puis ascenseur (3X 20.000€)	Oui	296750	88,62%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée
	Non	38100	11,38%	
	Voies exprimées	334850	-	
	Abstention	8100	-	
	Absent	118350	-	

11) Modification des dispositions des statuts relatives aux servitudes réciproques à charge de l'ACP VOSSEGAT et de l'ACP RENARDIERE

Exposé :

Les deux associations de copropriétaires constituent des entités juridiques distinctes. Toutefois, elles sont réunies par des impératifs résultant de leur configuration et de la conception de l'ensemble. Ceci se matérialise par des servitudes au bénéfice et/ou à la charge des deux associations de copropriétaires, lesquelles sont, suivant le cas, fonds servant ou dominant par rapport à l'autre. Ainsi, il existe une servitude de passage au profit de l'ACP LA RENARDIERE, à charge de l'ACP VOSSEGAT. Et il existe une servitude de passage au profit de l'ACP VOSSEGAT, à charge de l'ACP LA RENARDIERE. Dans les deux cas, l'instauration de ces servitudes impose (notamment) l'obligation pour la copropriété bénéficiaire de la servitude d'intervenir dans les frais d'entretien, de réparation, ou de reconstitution de l'assiette de la servitude. Les difficultés de mise en œuvre de ces dispositions sont rappelées dans le procès-verbal de l'assemblée générale du 27.10.2022 (point 8.1.), avec la situation de blocage qui en résulte, et l'augmentation du coût des travaux projetés vu la nécessité de les reporter.

Proposition :

Il est suggéré de modifier les statuts des deux associations de copropriétaires, afin de supprimer l'obligation d'intervention du fonds servant à concurrence de soit 240/1000èmes soit 760/1000èmes dans les frais. De cette manière, chacune des deux associations de copropriétaires pourra décider des travaux à effectuer sur sa propriété, sans avoir à dépendre de l'autre et de sa possibilité de participer financièrement à l'exécution des travaux. Les statuts de deux immeubles devront donc être modifiés afin de supprimer la clause relative à la participation des frais.

Cette décision sera affectée d'une condition suspensive : elle n'entrera en vigueur qu'au moment où la transcription d'un acte de base modificatif sera acquise dans chacune des deux copropriétés. Une proposition identique sera soumise à l'assemblée générale de 2024 de l'ACP RENARDIERE

Résolution à soumettre aux votes :

Modification des statuts par la suppression de la clause b) figurant à la page 32, imposant à l'ACP LA RENARDIERE d'intervenir à concurrence de 240/1000èmes dans les frais de travaux sous la condition suspensive que l'ACP LA RENARDIERE supprime de son côté la clause b) figurant à la page 28 de ses propres statuts, imposant la participation à concurrence de 760/1000èmes à charge l'ACP VOSSEGAT. Les décisions de chacune des assemblées générales devront faire l'objet d'un acte de base modificatif transcrit. La présente décision ne sera opposable à l'ACP VOSSEGAT que lorsque l'ACP LA RENARDIERE aura procédé à la transcription de son acte de base modificatif.

26 - 11. Modification des statuts par la suppression de la clause b) figurant à la page 32, imposant à l'ACP LA RENARDIERE d'intervenir à concurrence de 240/1000èmes dans les frais de travaux sous la condition suspensive que l'ACP LA RENARDIERE supprime de son côté la clause b) figurant à la page 28 de ses propres statuts, imposant la participation à concurrence de 760/1000èmes à charge l'ACP VOSSEGAT. Les décisions de chacune des assemblées générales devront faire l'objet d'un acte de base modificatif transcrit. La présente décision ne sera opposable à l'ACP VOSSEGAT que lorsque l'ACP LA RENARDIERE aura procédé à la transcription de son acte de base modificatif.	Oui	303450	92,68%	Majorité des 4/5èmes (80% + 1)
	Non	23950	7,32%	
	Voies exprimées	327400	-	
	Abstention	15550	-	
	Absent	118350	-	La résolution est acceptée

Afin de favoriser un accord lors de l'assemblée de l'ACP LA Renardiere de 2024, l'assemblée du VOSSEGAT accepte à la même majorité de ne pas réclamer les frais des travaux en cours si les 2 ACP acceptent cette modification des statuts et que les 2 ACP procèdent à la transcription des actes de base modificatifs.

12) Evaluation des contrats fournisseurs :

12.1. Mandat au conseil de copropriété pour négocier un nouveau contrat d'énergie

Il est proposé d'octroyer un mandat au conseil de copropriété pour valider un nouveau contrat pour la fourniture du gaz et/ou de l'électricité des communs, échus en cours d'année, et si



IGS
Immo Gestion Syndic

Avenue de Fré 229 - 1180 Uccle
Tél : +32 2 385 42 46 mail : info@igsyndic.be
IPI : 502.087 web : www.igsyndic.be

Association des copropriétaires
de la Résidence VOSSEGAT
avenue du Vossegat, 37-39-41-43
B-1180 BRUXELLES
BCE : 0850.141.355

nécessaire de changer de fournisseur selon les clauses de rupture de contrat signifiées dans les conditions générales des fournisseurs

27 - 12.1. Mandat au conseil de copropriété pour négocier un nouveau contrat d'énergie	Oui	329750	100,00%	Majorité des 2/3 (66.67% + 1)
	Non	0	0,00%	La résolution est acceptée
	Voies exprimées	329750	-	
	Abstention	13200	-	
	Absent	118350	-	

12.2. Mandat au conseil de copropriété pour changer de société de nettoyage qui remplace les concierges pour les congés

Actuellement, c'est la société LAVALPROCLEAN qui s'occupe du remplacement des concierges pendant leurs absences (congés, maladie, ...)

Les occupants ne sont pas toujours satisfaits des prestations, il est donc proposé d'octroyer un mandat au conseil de copropriété pour pouvoir changer de société de nettoyage si nécessaire tout en restant dans un budget similaire.

28 - 12.2. Mandat au conseil de copropriété pour changer de société de nettoyage qui remplace les concierges pour les congés	Oui	219450	66,54%	Majorité des 2/3 (66.67% + 1)
	Non	110350	33,46%	La résolution est rejetée
	Voies exprimées	329800	-	
	Abstention	13150	-	
	Absent	118350	-	

La société LAVALPROCLEAN continuera donc de s'occuper du remplacement des concierges jusqu'à ce qu'une assemblée décide de confier ce travail à une autre société.



IGS
Immo Gestion Syndic

Avenue de Fré 229 - 1180 Uccle
Tél : +32 2 385 42 46 mail : info@igsyndic.be
IPI : 502.087 web : www.igsyndic.be

Association des copropriétaires
de la Résidence VOSSEGAT
avenue du Vossegat, 37-39-41-43
B-1180 BRUXELLES
BCE : 0850.141.355

13) Points demandés par des copropriétaires (art 3.87, § 3) :

En cas de choix positif d'un des points suivants, une étude de marché sera réalisée par le syndic et le conseil de copropriété. Si le montant dépasse 10.000€ (montant approuvé lors de l'AGO 2019 au point 5.3.), les devis seront présentés lors de la prochaine AG.

13.1. Demande de Madame TORREKENS : Autorisation de remplacer les châssis privatifs en bois par du PVC ou en PVC par du PVC plus performant à condition de respecter l'harmonie donc même couleur, taille, ouverture,...

29 - 13.1. Autorisation de remplacer les châssis privatifs en bois par du PVC ou en PVC par du PVC plus performant à condition de respecter l'harmonie donc même couleur, taille, ouverture,...	Oui	327450	98,56%	Majorité des 2/3 (66.67% + 1) La résolution est acceptée
	Non	4800	1,44%	
	Voies exprimées	332250	-	
	Abstention	10700	-	
	Absent	118350	-	

13.2. Demande de Madame TORREKENS : Approbation du modèle de « screens » autorisé

Le modèle est présenté en séance, la couleur proposé est similaire à la couleur des façades.

30 - 13.2. Approbation du modèle de « screens » autorisé	Oui	157050	53,27%	Majorité des 2/3 (66.67% + 1) La résolution est rejetée
	Non	137750	46,73%	
	Voies exprimées	294800	-	
	Abstention	48150	-	
	Absent	118350	-	

Les screens et autres protections solaires sont donc interdits sauf pour les tentes solaires qui sont déjà autorisées selon le règlement de copropriété.

13.3. Demande de Monsieur ARENDS : Remboursement anticipatif de la mensualité des travaux liés au crédit Belfius

31 - 13.3. Remboursement anticipatif de la mensualité des travaux liés au crédit Belfius	Oui	17050	5,50%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est rejetée
	Non	292700	94,50%	
	Voies exprimées	309750	-	
	Abstention	33200	-	

Absent	118350	-
--------	--------	---

Les propriétaires qui participent au crédit n'ont donc pas la possibilité de rembourser anticipativement et devront donc rembourser mensuellement avec un ordre permanent pour toute la durée du crédit de 10 ans.

13.4. Demande de Madame MASSAGE : Rénovation des boîtes aux lettres

Ces travaux ont déjà été proposés à plusieurs reprises mais lors de cette assemblée, il est proposé de les rénover complètement (sans conserver l'ossature) et par un modèle en bois plus robuste.

La teinte sera à définir ultérieurement via une étude globale de rénovation des halls par un architecte d'intérieur.

Le budget proposé pour les nouvelles boîtes aux lettres est de 40.000€ ttc

32 - 13.4. Rénovation des boîtes aux lettres	Oui	228500	73,16%	Majorité des 2/3 (66.67% + 1)
	Non	83850	26,84%	
	Voies exprimées	312350	-	La résolution est acceptée
	Abstention	30600	-	
	Absent	118350	-	

Selon cet accord de principe sur le budget et les travaux à réaliser, des offres fermes seront proposées lors de la prochaine assemblée sur base du dossier de l'architecte d'intérieur.

13.5. Demande de Madame MASSAGE : Amélioration de l'éclairage des halls d'entrée

Comme pour les boîtes aux lettres, la rénovation de l'éclairage des halls d'entrée doit faire l'objet d'une étude plus globale de rénovation des halls d'entrée.

33 - 13.5. Amélioration de l'éclairage des halls d'entrée	Oui	223350	79,40%	Majorité des 2/3 (66.67% + 1)
	Non	57950	20,60%	
	Voies exprimées	281300	-	La résolution est acceptée
	Abstention	50350	-	
	Absent	118350	-	

Selon cet accord de principe, des offres fermes seront proposées lors de la prochaine assemblée sur base du dossier de l'architecte d'intérieur.

13.6. Demande de Madame et Monsieur ANDRE-AVETYAN : Installation d'une rampe sur le côté des escaliers pour les poussettes et caddie

L'architecte POTTIER, pour le bureau MEDORI, a étudié cette demande et présente quelques solutions et les budgets en séance.

34 - 13.6. Installation d'une rampe sur le côté des escaliers pour les poussettes et caddie	Oui	7600	2,34%	Majorité des 2/3 (66.67% + 1)
	Non	317650	97,66%	
	Voies exprimées	325250	-	
	Abstention	17700	-	
	Absent	118350	-	
				La résolution est rejetée

13.7. Demande de Madame SAFI : Solidarité des copropriétaires dans le nettoyage, après le chantier de rénovation de l'esplanade, des vitres/terrasses de la façade arrière esplanade arrière et les côtés A, B Q et R

35 - 13.7. Solidarité des copropriétaires dans le nettoyage, après le chantier de rénovation de l'esplanade, des vitres/terrasses de la façade arrière esplanade arrière et les côtés A, B Q et R	Oui	12850	4,07%	Majorité absolue (50% + 1)
	Non	303000	95,93%	
	Voies exprimées	315850	-	
	Abstention	27100	-	
	Absent	118350	-	
				La résolution est rejetée

13.8. Demande de Madame COLLARD : Problème d'étanchéité des terrasses dont le ciel présente des infiltrations d'eau en raison de la mauvaise qualité des travaux effectués il y a quelques années par l'entrepreneur qui en était chargé : recensement des terrasses concernées et devis estimatif du coût de la remise en état

L'assemblée souhaite que cette expertise ne soit pas confié à l'architecte POTTIER mais à un expert externe afin de pouvoir intenter une action en justice sur base de la garantie décennale.

Le syndic contactera donc un expert indépendant qui devra visiter les terrasses afin de vérifier les problèmes et si ceux-ci entrent dans le cadre de la garantie de l'entrepreneur et de l'architecte.

36 - 13.8. Problème d'étanchéité des terrasses dont le ciel présente des infiltrations d'eau en raison de la mauvaise qualité des travaux effectués il y a quelques années par l'entrepreneur qui en était chargé : recensement des terrasses	Oui	198800	61,33%	Majorité absolue (50% + 1)
	Non	125350	38,67%	
	Voies exprimées	324150	-	
	Abstention	18800	-	
	Absent	118350	-	
				La résolution est acceptée

concernées et devis estimatif du coût
 de la remise en état

**13.9. Demande de Madame DEWAELE : Chargement auto électrique : Quid des bornes de recharge
 privative / réglementation / installation / consommations privatives**

Ce point est informatif et ne nécessite pas de vote. Il est rappelé les règles déjà précisées dans le PV de l'assemblée précédente.

13.10. Demande de Madame DEWAELE : Recevoir les documents AG par mail

Le syndic rappelle que le PV est envoyé par mail mais que la convocation doit obligatoirement être envoyée par recommandé aux propriétaires qui n'ont pas donné accord pour la recevoir par courrier simple ou par mail.

Le syndic envoie de toute façon une copie par mail à tous les propriétaires.

**13.11. Demande de Monsieur HUBSCH : Audit général sur l'état de notre immeuble en matière de
 risques incendie**

Monsieur HUBSCH ne souhaite plus qu'un vote soit fait car le Gouvernement Bruxellois a récemment approuvé une nouvelle réglementation visant à améliorer la détection incendie sur son territoire. Etant donné qu'un incendie peut être mortel en trois minutes, les détecteurs de fumée jouent un rôle crucial ! Ainsi, à compter du 1er janvier 2025, tous les logements devront être équipés de détecteurs incendies, et ce qu'il s'agisse de logements mis en location ou de logements occupés par leurs propriétaires.

Vu cette obligation, nous conseillons donc à tous les propriétaires de se mettre en règle sans plus attendre.

**13.12. Demande de Madame PAQUET : Installation de caméras dans les parties communes et mandat
 à donner à des propriétaires pour visionner les images**

38 - 13.12. Installation de caméras dans les parties communes	Oui	80400	24,72%	Majorité des 2/3 (66.67% + 1)
	Non	244800	75,28%	La résolution est rejetée
	Voies exprimées	325200	-	
	Abstention	17750	-	
	Absent	118350	-	

13.13. Demande de Madame PAQUET : Pose de badges pour les portes de d'entrée

40 - 13.13. Pose de badges pour les portes de d'entrée	Oui	103650	31,41%	Majorité des 2/3 (66.67% + 1)
	Non	226300	68,59%	La résolution est rejetée
	Voies exprimées	329950	-	
	Abstention	13000	-	
	Absent	118350	-	

13.14. Demande de Madame SYFER RUSCART : traitement du préjudice dû aux travaux sur l'esplanade.

Madame SYFER RUSCART est présente et demande que la copropriété prenne en charge les loyers perdus pendant la durée du chantier d'autant plus qu'elle possède 5 emplacements de parking à l'extérieur.

41 - 13.14. Traitement du préjudice dû aux travaux sur l'esplanade: indemnisation sur base de 100% des loyers perdus, aux frais de la copropriété, en faveur des propriétaires des emplacements sur l'esplanade arrière	Oui	13400	4,32%	Majorité absolue (50% + 1)
	Non	296450	95,68%	La résolution est rejetée
	Voies exprimées	309850	-	
	Abstention	33100	-	
	Absent	118350	-	

14) Informations propres à l'immeuble :

14.1. Rapport électricité des communs

Les derniers PV de contrôle électrique des communs datent du 22 mars 2011 et du 22 juin 2015.

14.2. Rapport d'analyse de risque des ascenseurs

Les dernières analyses de risques ont été effectuées le 15 décembre 2010, les nouvelles analyses de risques devront être faites pour fin 2025.

Les attestations de régularisation, sur base des dernières analyses de risques, ont été délivrées les 20 et 29 novembre 2017, 22 janvier 2018 et 28 mars 2018

14.3. Permis d'environnement

Le permis d'environnement est accordé pour 15 ans à partir du 04-01-2016. Il est impératif d'introduire une demande de renouvellement 12 mois avant l'échéance et donc pour le 03-01-2030

au plus tard. Il est nécessaire, pendant la durée du permis, de réaliser des entretiens et prestations annuels : l'entretien des chaudières, des éclairages de secours, des extincteurs, ... ainsi que le renvoi chaque année du calcul des consommations de gaz et d'électricité mensuelles des chaudières.

14.4. Gestion des sols pollués

Reconnaissance de l'état du sol (réf. NA02366.100, datée du 20/05/2019)

14.5. Inventaire amiante

Le dernier inventaire amiante date du 19-09-2019. Un suivi annuel de l'inventaire est obligatoire.

14.6. Hébergements touristiques

Depuis le 24 avril 2016, tout exploitant d'un hébergement touristique – en ce compris les hébergements chez l'habitant et les meublés de tourisme – doit obtenir, avant de commencer son exploitation et lorsque l'hébergement touristique se situe dans une copropriété, un accord écrit de l'Assemblée générale des copropriétaires portant sur l'exercice de l'activité d'exploitation de l'hébergement touristique au sein de l'immeuble.

Actuellement, aucun propriétaire n'a demandé l'autorisation pour ce type d'activité

14.7. Montant maximum autorisé au syndic pour entreprendre avec l'accord du conseil de copropriété des dépenses relevant de l'intérêt général

Le plafond fixé, lors de l'assemblée du 22 octobre 2019, est de 10.000€ comme montant maximum (avec un maximum total sur l'année de 25.000€)

14.8. Montant des marchés et contrats à partir duquel une mise en concurrence est obligatoire (art. 3.88, § 1er, 1°, c et art 3.89, § 5, 11°)

Article 3.89, § 5, 11°: le seuil fixé, lors de l'assemblée du 22 octobre 2019, est de 100.000€ à partir duquel le syndic doit présenter, pour la mise en concurrence (visée à l'article 3.88, § 1er, 1°, c) une pluralité de devis établis sur base d'un cahier des charges préalablement élaboré

Article 3.88, § 1er, 1°, c: la fourchette fixée, lors de l'assemblée du 22 octobre 2019, est de 10.001 à 99.999€ à partir duquel une mise en concurrence est obligatoire pour les marchés et contrats, sauf les actes visés à l'article 3.89, § 5, 2° (actes conservatoires)

14.9. Montant minimum pour la déclaration des sinistres auprès de l'assurance

Le montant fixé, lors de l'assemblée du 22 octobre 2019, est de 2x la franchise dégâts des eaux et 1.000€ pour les autres sinistres comme montant minimum pour la déclaration des sinistres auprès de l'assurance (hors cas particulier où la franchise est récupérable)

14.10. Quinzaine de l'assemblée générale ordinaire : modification de la quinzaine légale suite à l'allongement des vacances d'Automne / fixation de la prochaine assemblée générale ordinaire selon disponibilité de la salle du Domaine Allard : mardi 15 octobre 2024

La quinzaine annuelle est la 2ème quinzaine d'octobre mais cette quinzaine pourrait maintenant coïncider avec les 2 semaines de vacances d'automne.

Afin d'éviter les vacances, et en fonction des disponibilités de la salle, l'assemblée est d'accord de la tenir le mardi 15 octobre 2024.

14.11. Site Internet de la copropriété – Information

M. BECKER, créateur du site internet de la copropriété, sauvegarde sur ce site la majorité des informations utiles aux copropriétaires : PV des AG, réunions du CC, informations concernant les travaux, récapitulatifs des frais, bilans, avis, ...

Rappel, le site est accessible via les adresses <http://vossegat.be> ou <http://www.vossegat.be>

⇒ Il est préférable d'utiliser Safari / Firefox / Google Chrome plutôt qu'Internet Explorer

Login: vossegat

Password: *Formulaire de demande de mot de passe sur le site internet* ; uniquement pour les propriétaires

14.12. Site Internet du syndic – Information

Vous pouvez y accéder via le site www.igsyndic.be -> ensuite cliquer en haute à droite sur « Accès My IGS » Vous devrez ensuite introduire votre login et votre mot de passe que vous avez reçus dans le courrier avec le dernier décompte.

Les propriétaires y retrouveront également quelques informations privées, vous pouvez nous contacter au cas où certaines modifications seraient nécessaires.

Pour rappel, ce site internet est la propriété du syndic contrairement au site <http://www.vossegat.be> qui appartient à la copropriété et qui n'a pas de lien avec le syndic (*information au point 14.11*)



IGS
Immo Gestion Syndic
Avenue de Fré 229 - 1180 Uccle
Tél : +32 2 385 42 46 mail : info@igsyndic.be
IPI : 502.087 web : www.igsyndic.be

Association des copropriétaires
de la Résidence VOSSEGAT
avenue du Vossegat, 37-39-41-43
B-1180 BRUXELLES
BCE : 0850.141.355

15) Lecture du procès-verbal des décisions et signature de ce procès-verbal.

Article 3.87 § 10 : Le syndic rédige le procès-verbal des décisions prises par l'assemblée générale avec indication des majorités obtenues et du nom des propriétaires qui ont voté contre ou qui se sont abstenus. A la fin de la séance et après lecture, ce procès-verbal est signé par le Président, par le secrétaire désigné lors de l'ouverture de la séance et par tous les copropriétaires encore présents à ce moment ou leurs mandataires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50 '.

En vous remerciant pour votre confiance, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments dévoués.

Présidente de séance

IGS SRL
Av. de Fré, 229
1180 Bruxelles
Tel: 02 385.42.46
Email: info@igsyndic.be

Christophe DECAUWERS
Syndic IGS / Secrétaire de séance

Quorum

Communs

(Quorum atteint)

Copropriétaires présents	61	sur 225	27,11%	148850
Copropriétaires représentés	78	sur 225	34,67%	182800
Copropriétaires absents	86	sur 225	38,22%	118350
Totaux	225	sur 225	100,00%	450000
AG valide en participants	139		61,78%	
AG valide en quotités	331650		73,70%	

Votes

01 - 1. Nomination d'un président de séance: Mme MOREAU

(Communs)

Voté le
12/10/2023 18:24

01 - 1. Nomination d'un président de séance: Mme MOREAU	Oui	308800	99,23%	Majorité absolue (50% + 1)
	Non	2400	0,77%	La résolution est acceptée
	Voies exprimées	311200	-	
	Abstention	22250	-	
	Absent	127850	-	
NON	Madame Pelagia SPARAKI			
ABSTENTION	AMBASSADE DU NIGER, Madame Beata SARLEJ, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, Mr &/ou Mme Nochem MANELEWITSCH - WISNIA, Madame Régine # NOËL, Madame Anne-Marie VAN LANGENDONCK, Madame Suzanne SMOLDERS, Madame Helene # VIENNE			

02 - 3.2 Approbation des comptes du 01-07-2022 au 30-06-2023 et de leurs répartitions

(Communs)

Voté le
12/10/2023 19:06

02 - 3.2 Approbation des comptes du 01-07-2022 au 30-06-2023 et de leurs répartitions	Oui	310550	96,26%	Majorité absolue (50% + 1)
	Non	12050	3,74%	La résolution est acceptée
	Voies exprimées	322600	-	
	Abstention	13350	-	
	Absent	125350	-	
NON	Madame Elisabeth BREUGELMANS, Madame Danyang ZHANG, Madame Marina PELTZER, Madame Anne-Marie VAN LANGENDONCK, Madame Pelagia SPARAKI			
ABSTENTION	Madame Muriel SAFI, AMBASSADE DU NIGER, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, M. Said # CHIHANI, Mme. Rosa LENTINI, Catherine VAN LANGENDONCK			

03 - 3.3 Clôture et envoi des décomptes annuels privatifs avant l'assemblée ordinaire

(Communs)

Voté le
12/10/2023 19:14

03 - 3.3 Clôture et envoi des décomptes annuels privatifs avant l'assemblée ordinaire	Oui	162200	50,62%	Majorité absolue (50% + 1)
	Non	158250	49,38%	La résolution est acceptée
	Voies exprimées	320450	-	
	Abstention	15500	-	
	Absent	125350	-	
NON	Monsieur Vincent # VANDAELE, Monsieur Christian DEVREUX, Madame Muriel SAFI, Indivision LEMMENS, Monsieur Christian # DEVREUX, Madame Julie # STRUMAN, AMBASSADE DU NIGER, Madame Katia BERNARDI, Mr &/ou Mme Bertrand # JADOUL-PLUGERS, Madame Rosa Maria # MARQUES PAIS, Mr &/ou Mme Paul DUBOIS - VERHULST, Monsieur Jean-Louis PACCO, Madame Catherine # MOREAU,			

	Madame Marie Marthe COLLARD, Monsieur Laurent PEREIRA GODINHO, Mr &/ou Mme Benoit BECKER - DEGRAVE, Monsieur Paul VERDUYCKT, Monsieur &/ou Madame Arnaud TERWAGNE-BRIHAYE, Madame Anna # MASCIO, Madame Nathalie # VEYS, Monsieur Georges GOTHOT, Madame Nathalie BARET, Madame Eliane # VIN, S.C.A. # MARKANNE, Mr &/ou Mme Nochem MANELEWITSCH - WISNIA, Madame Alice DAUWE, Mr &/ou Mme Jérôme FOLCQUE - FLAMAND, Mme. Rosa LENTINI, Monsieur Christophe HACKEN, Monsieur Dominique VAN HAELEN, Mme. Anne -Lise THIELIN, Madame Régine # NOËL, Madame Marie-José POLLET, Monsieur Dominique # VERMEEREN, Madame Anne-Marie BLOCKX, Mr &/ou Mme Jérési # SZANIAWSKI - KOZINSKA, Madame Rose LABARRE, Madame Suzanne # ADAM, Ann-Christy KAMBAJI, Indivision LABARRE – DEWITTELEIR, Madame Suzanne SMOLDERS, Madame Marie-Therese WOLVESPERGES - PIRON, Monsieur Roger VANBILLOEN - LORGE, Mesdames Monique et Colette # ACHEROY, Monsieur Marc # SLUYS, Monsieur Laurent HUBSCH, Madame Sophie # THUNUS, Monsieur Auguste ANTOINE, Madame Marianne JANSSENS, Madame Jacqueline # COLLART - MOREAU, Madame Nicole MASSAGE - MOENS, Mr &/ou Mme Jordi - Miriam GANDINI - WOUTEDJI WOTOU, Madame Miquelina # SAINT, Madame Chantal DEWAELE, Monsieur Pierre # BAILLY, Madame Valérie DURIEUX, SRL # WILDO PROPERTIES, Madame Sarah MOREAU, Madame Helene # VIENNE, Madame Marie-France REMMERIE, Monsieur Pierre # VECHE, Madame Pelagia SPARAKI, Monsieur Jérôme # Le Roy, Madame Angélique LEVAQUE
ABSTENTION	André ROMBAUT, Madame Beata SARLEJ, Monsieur Jean-Paul LEQUEUE, Mr &/ou Mme ANDRZEJ # KRYNSKI-KRYNSKA, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, M. Said # CHIHANI, Catherine VAN LANGENDONCK

04 - 3.4 Approbation du bilan au 30-06-2023
(Communs)

Voté le
12/10/2023 19:16

04 - 3.4 Approbation du bilan au 30-06-2023	Oui	312550	97,04%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée
	Non	9550	2,96%	
	Voies exprimées	322100	-	
	Abstention	13850	-	
	Absent	125350	-	
NON	Madame Elisabeth BREUGELMANS, Mr &/ou Mme Bertrand # JADOUL-PLEUGERS, Madame Marina PELTZER, Madame Pelagia SPARAKI			
ABSTENTION	AMBASSADE DU NIGER, Madame Katia BERNARDI, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, M. Said # CHIHANI, Mme. Anne -Lise THIELIN, Catherine VAN LANGENDONCK			

05 - 3.5 Approbation des transferts proposés, dans le rapport du commissaire aux comptes, vers le fonds de réserve.
(Communs)

Voté le
12/10/2023
19:17

05 - 3.5 Approbation des transferts proposés, dans le rapport du commissaire aux comptes, vers le fonds de réserve.	Oui	322950	98,51%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée
	Non	4900	1,49%	
	Voies exprimées	327850	-	
	Abstention	8100	-	
	Absent	125350	-	
NON	Madame Elisabeth BREUGELMANS, Madame Pelagia SPARAKI			
ABSTENTION	AMBASSADE DU NIGER, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, M. Said # CHIHANI, Mesdames Monique et Colette # ACHEROY			

06 - 4.1 Décharges au conseil de copropriété pour la période du 01-07-2022 au 30-06-2023
(Communs)

Voté le
12/10/2023 19:18

06 - 4.1 Décharges au conseil de copropriété pour la période du 01-07-2022 au 30-06-2023	Oui	320350	100,00%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée
	Non	0	0,00%	
	Voies exprimées	320350	-	
	Abstention	15600	-	
	Absent	125350	-	

NON	-
ABSTENTION	AMBASSADE DU NIGER, Madame Katia BERNARDI, Madame Beata SARLEJ, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, Madame Marina PELTZER, M. Said # CHIHANI, Madame Pelagia SPARAKI

07 - 4.2 Décharges au commissaire aux comptes pour la période du 01-07-2022 au 30-06-2023

(Communs)

Voté le
12/10/2023 19:20

07 - 4.2 Décharges au commissaire aux comptes pour la période du 01-07-2022 au 30-06-2023	Oui	330350	100,00%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée
	Non	0	0,00%	
	Voies exprimées	330350	-	
	Abstention	5600	-	
	Absent	125350	-	
NON	-			
ABSTENTION	Madame Katia BERNARDI, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, M. Said # CHIHANI			

08 - 4.3 Décharges au syndic pour la période du 01-07-2022 au 30-06-2023

(Communs)

Voté le
12/10/2023 19:20

08 - 4.3 Décharges au syndic pour la période du 01-07-2022 au 30-06-2023	Oui	325950	99,27%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée
	Non	2400	0,73%	
	Voies exprimées	328350	-	
	Abstention	7600	-	
	Absent	125350	-	
NON	Madame Pelagia SPARAKI			
ABSTENTION	Madame Beata SARLEJ, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, Madame Marina PELTZER, M. Said # CHIHANI			

09 - 5.1 Approbation du budget du 01-07-2023 au 30-06-2024: 660.000€

(Communs)

Voté le
12/10/2023 19:24

09 - 5.1 Approbation du budget du 01-07-2023 au 30-06-2024: 660.000€	Oui	328600	98,58%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée
	Non	4750	1,42%	
	Voies exprimées	333350	-	
	Abstention	2600	-	
	Absent	125350	-	
NON	Madame Marina PELTZER, Madame Pelagia SPARAKI			
ABSTENTION	Madame Danyang ZHANG, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS			

10 - 5.3 Obligation pour les copropriétaires devant intervenir dans le prêt d'effectuer les remboursements par ordre permanent

(Communs)

Voté le
12/10/2023
19:34

10 - 5.3 Obligation pour les copropriétaires devant intervenir dans le prêt d'effectuer les remboursements par ordre permanent	Oui	251950	87,00%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée
	Non	37650	13,00%	
	Voies exprimées	289600	-	
	Abstention	46350	-	
	Absent	125350	-	
NON	Mr et Mme RUOJIAN - WEINIG, Madame Muriel SAFI, Indivision LEMMENS, Madame Katia BERNARDI, Mr &/ou Mme Bertrand # JADOUL-PLEUGERS, Monsieur Laurent PEREIRA GODINHO, Monsieur &/ou Madame Arnaud TERWAGNE-BRIHAYE, Madame Eliane # VIN, Monsieur Dominique VAN HAELEN, Mme. Anne -Lise THIELIN,			

	Monsieur Bayindir SARACOGLU, Madame Suzanne SMOLDERS, Madame Helene # VIENNE, Madame Pelagia SPARAKI
ABSTENTION	Monsieur Christian DEVREUX, Monsieur Christian # DEVREUX, Madame Julie # STRUMAN, AMBASSADE DU NIGER, Madame Beata SARLEJ, Madame Danyang ZHANG, Monsieur Jean-Paul LEQUEUE, Mr &/ou Mme ANDRZEJ # KRYNSKI-KRYNSKA, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, Mr &/ou Mme Nochem MANELEWITSCH - WISNIA, M. Said # CHIHANI, Madame Régine # NOËL, Ann-Christy KAMBAJI, Mesdames Monique et Colette # ACHEROY, Monsieur Laurent HUBSCH, Madame Sophie # THUNUS, Madame Marianne JANSSENS, Madame Miquelina # SAINT

11 - 6.1 Election du Conseil de Copropriété: Madame Françoise Fischer
(Communs)

Voté le
12/10/2023 19:36

11 - 6.1 Election du Conseil de Copropriété: Madame Françoise Fischer	Oui	310400	97,67%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée
	Non	7400	2,33%	
	Voies exprimées	317800	-	
	Abstention	18150	-	
	Absent	125350	-	
NON	Monsieur Laurent PEREIRA GODINHO, Monsieur Bayindir SARACOGLU, Madame Pelagia SPARAKI			
ABSTENTION	Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, Madame Marina PELTZER, M. Said # CHIHANI, Mme. Rosa LENTINI, Mme. Anne -Lise THIELIN, Madame Anne-Marie VAN LANGENDONCK, Monsieur Roger VANBILLOEN - LORGE, Catherine VAN LANGENDONCK			

12 - 6.1. Election du Conseil de Copropriété: Madame Catherine Moreau
(Communs)

Voté le
12/10/2023 19:38

12 - 6.1. Election du Conseil de Copropriété: Madame Catherine Moreau	Oui	305600	97,64%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée
	Non	7400	2,36%	
	Voies exprimées	313000	-	
	Abstention	25250	-	
	Absent	123050	-	
NON	Madame Elisabeth BREUGELMANS, Monsieur Bayindir SARACOGLU, Madame Pelagia SPARAKI			
ABSTENTION	Madame Julie # STRUMAN, Madame Isabelle # DE WAEL, Madame Danyang ZHANG, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, Madame Marina PELTZER, Mme. Diane Claire Chantal Marie-Paule # WALLEMACQ, M. Said # CHIHANI, Mme. Rosa LENTINI, Mme. Anne -Lise THIELIN, Madame Anne-Marie VAN LANGENDONCK, Monsieur Roger VANBILLOEN - LORGE			

13 - 6.1. Election du Conseil de Copropriété: Monsieur Benoît Becker
(Communs)

Voté le
12/10/2023 19:40

13 - 6.1. Election du Conseil de Copropriété: Monsieur Benoît Becker	Oui	310500	98,37%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée
	Non	5150	1,63%	
	Voies exprimées	315650	-	
	Abstention	22600	-	
	Absent	123050	-	
NON	Madame Régine # NOËL, Madame Pelagia SPARAKI			
ABSTENTION	Madame Elisabeth BREUGELMANS, Madame Isabelle # DE WAEL, Madame Danyang ZHANG, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, Madame Marina PELTZER, Mme. Diane Claire Chantal Marie-Paule # WALLEMACQ, M. Said # CHIHANI, Mme. Rosa LENTINI, Monsieur Bayindir SARACOGLU, Monsieur Roger VANBILLOEN - LORGE			

14 - 6.1. Election du Conseil de Copropriété: Madame Françoise Van Dessel
(Communs)

Voté le
12/10/2023 19:42

14 - 6.1. Election du Conseil de Copropriété: Madame Françoise Van Dessel	Oui	320350	99,26%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée
	Non	2400	0,74%	
	Voies exprimées	322750	-	
	Abstention	15500	-	
	Absent	123050	-	
NON	Madame Pelagia SPARAKI			
ABSTENTION	Madame Katia BERNARDI, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, Madame Marina PELTZER, M. Said # CHIHANI, Mme. Rosa LENTINI, Madame Anne-Marie VAN LANGENDONCK, Monsieur Roger VANBILLOEN - LORGE			

15 - 6.1. Election du Conseil de Copropriété: Madame Rosa Marques
(Communs)

voté le
12/10/2023 19:44

15 - 6.1. Election du Conseil de Copropriété: Madame Rosa Marques	Oui	297700	96,78%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée
	Non	9900	3,22%	
	Voies exprimées	307600	-	
	Abstention	30650	-	
	Absent	123050	-	
NON	Madame Elisabeth BREUGELMANS, Madame Beata SARLEJ, Monsieur Bayindir SARACOGLU, Madame Pelagia SPARAKI			
ABSTENTION	Madame Isabelle # DE WAEL, Mr &/ou Mme Bertrand # JADOUL-PLEUGERS, Madame Danyang ZHANG, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, Madame Marina PELTZER, Mme. Diane Claire Chantal Marie-Paule # WALLEMACQ, M. Said # CHIHANI, Mme. Rosa LENTINI, Mme. Anne -Lise THIELIN, Madame Régine # NOËL, Madame Anne-Marie VAN LANGENDONCK, Monsieur Roger VANBILLOEN - LORGE, Mr &/ou Mme Guy LEDUNE - KEAN			

16 - 6.1. Election du Conseil de Copropriété: Madame Inge Torrekens
(Communs)

voté le
12/10/2023 19:46

16 - 6.1. Election du Conseil de Copropriété: Madame Inge Torrekens	Oui	73500	25,29%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est rejetée
	Non	217100	74,71%	
	Voies exprimées	290600	-	
	Abstention	47650	-	
	Absent	123050	-	
NON	Monsieur Alain # BORRI, Madame Caroline VERVAERT, Madame Monique DERWEDUWEN, Monsieur Vincent # VANDAELE, Monsieur Christian DEVREUX, Madame Muriel SAFI, Monsieur Christian # DEVREUX, Monsieur Thomas SCHOUPE TOPA, Madame Eveline SMITZ, Madame Elisabeth BREUGELMANS, Mr &/ou Mme Rafael SILVA RAMALHO - SMILINGYTE, Madame Françoise # FISCHER - LEMAIRE, Succession Christiane-Marc-Luc De Meulenaere, Monsieur Kien Chuong PHAM, Mr &/ou Mme Bertrand # JADOUL-PLEUGERS, Madame Rosa Maria # MARQUES PAIS, Monsieur Jean-Louis PACCO, Madame Catherine # MOREAU, Madame Louise RETSIN, Madame Olena KYRYCHENKO, Madame Joëlle Marcelle Madeleine HNQUINAUX #, Madame Beata SARLEJ, Madame Danyang ZHANG, Madame Fabienne DE PRAETER, Mr &/ou Mme Benoit BECKER - DEGRAVE, Monsieur &/ou Madame Arnaud TERWAGNE-BRIHAYE, Madame Mireille # LE PRINCE, Madame Françoise VANHERBERGHEN - WOLFCARIUS, Madame Sylvie DE WOLF, Monsieur Georges GOTHOT, Monsieur Didier PEETERS, Mme. Hélène TSATSAKIS, Monsieur Christophe MEYER, Madame Nathalie BARET, Madame Eliane # VIN, Madame Françoise # FISCHER, Mr &/ou Mme Marc PHILIPS-SMETS, Mme. Mélodie DI TULLIO, Mr &/ou Mme Jérôme FOLCQUE - FLAMAND, Mr &/ou Mme Denis # VERCAEREN-RIGA, Mr &/ou Mme Remy COUNET - LEMAIRE, Monsieur Dominique VAN HAELEN, Monsieur &/ou Madame Omar SOULEIMAN-MEGAGUE MIAD, Mr et Mme Joël VERSTRAETEN - NOE, Madame Marie-José POLLET, Mr &/ou Mme Jérémie # SZANIAWSKI - KOZINSKA, Madame Rose LABARRE, Madame Anne-Marie VAN LANGENDONCK, Monsieur Todor KUKULIDIS, Ann-Christy KAMBAJI, Mr &/ou Mme LE THANH DU - PHAN NGOC THUY, Mr &/ou Mme Guillaume DEKOKER - VAN ONGEVAL, Indivision LABARRE - DEWITTELEIR, Monsieur Bayindir SARACOGLU, Monsieur Michel BOLAND, Madame Marie-Therese WOLVESPERGES - PIRON, Mr &/ou Mme Philippe # MALFAIT-DOHET, Monsieur Auguste ANTOINE,			

	Madame Maria DA FONSECA, Madame Ludmilla WARNY, Madame Marie HANSENS, Madame Jacqueline # COLLART - MOREAU, Madame Nicole MASSAGE - MOENS, Madame Françoise # VAN DESSEL, Monsieur Ana FERNANDEZ, Madame Jeanine SPREUTELS, Monsieur Alain VANDERMEEREN, Mr &/ou Mme Guy LEDUNE - KEAN, SRL # WILDO PROPERTIES, Madame Sarah MOREAU, Mr &/ou Mme Didier PEETERS - BOCAUX, Madame Christine ROTSAERT, Madame Helene # VIENNE, Madame Marie-France REMMERIE, Mr &/ou Mme DU HUU - PHAM NHU, Monsieur Pierre # VECHE, Madame Pelagia SPARAKI, Monsieur Alain BOURGAUX, Madame Hua TIEU TUONG, Madame Myriam # STENMANS, Madame Asma DOURA, Madame Le Quyen VUONG, Monsieur Jérôme # Le Roy, Monsieur &/ou Madame # M'SILTI-ARBOUCHE, Madame Angélique LEVAQUE, Madame Francine MARMITTE
ABSTENTION	Indivision LEMMENS, Madame Isabelle # DE WAEL, Madame Katia BERNARDI, Mr &/ou Mme Paul DUBOIS - VERHULST, Madame Anna # MASCIO, Madame Nathalie # VEYS, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, Madame Marina PELTZER, Mme. Diane Claire Chantal Marie-Paule # WALLEMACQ, Madame Alice DAUWE, M. Said # CHIHANI, Mme. Rosa LENTINI, Monsieur Alain HUYSKENS, Mme. Anne -Lise THIELIN, Monsieur Roger VANBILLOEN - LORGE, Mesdames Monique et Colette # ACHEROY, Madame &/ou Monsieur Maud-Avet ANDRE-AVEYTAN, Monsieur Marc # SLUYS, Catherine VAN LANGENDONCK, Madame Chantal DEWAELE

17 - 6.1. Election du Conseil de Copropriété: Madame Laure Paquet
(Communs)

Voté le
12/10/2023 19:47

17 - 6.1. Election du Conseil de Copropriété: Madame Laure Paquet	Oui	58950	22,11%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est rejetée
	Non	207650	77,89%	
	Voies exprimées	266600	-	
	Abstention	71650	-	
	Absent	123050	-	
NON	Monsieur Alain # BORRI, Madame Caroline VERVAERT, Madame Johanna BEECKMAN, Madame Monique DERWEDUWEN, Monsieur Vincent # VANDAELE, Monsieur Christian DEVREUX, Madame Muriel SAFI, Monsieur Christian # DEVREUX, Monsieur Thomas SCHOUPE TOPA, Madame Eveline SMITZ, Madame Elisabeth BREUGELMANS, Mr &/ou Mme Rafael SILVA RAMALHO - SMILINGYTE, Madame Françoise # FISCHER - LEMAIRE, Madame Katia BERNARDI, Succession Christiane-Marc-Luc De Meulenaere, Monsieur Kien Chuong PHAM, Mr &/ou Mme Bertrand # JADOUL-PLUGERS, Madame Rosa Maria # MARQUES PAIS, Mr &/ou Mme Paul DUBOIS - VERHULST, Monsieur Jean-Louis PACCO, Madame Catherine # MOREAU, Madame Louise RETSIN, Madame Olena KYRYCHENKO, Madame Joëlle Marcelle Madeleine HNQUINAUX #, Madame Marie Marthe COLLARD, Madame Beata SARLEJ, Madame Danyang ZHANG, Mr &/ou Mme Benoit BECKER - DEGRAVE, Monsieur &/ou Madame Arnaud TERWAGNE-BRIHAYE, Madame Nathalie # VEYS, Monsieur Georges GOTHOT, Mme. Hélène TSATSAKIS, SG REALTY, Monsieur Christophe MEYER, Madame Nathalie BARET, Madame Eliane # VIN, Madame Françoise # FISCHER, S.C.A. # MARKANNE, Mme. Mélodie DI TULLIO, Mr &/ou Mme Jérôme FOLCQUE - FLAMAND, Mr &/ou Mme Remy COUNET - LEMAIRE, Monsieur Dominique VAN HAELEN, Monsieur &/ou Madame Omar SOULEIMAN-MEGAGUE MIAD, Mr et Mme Joël VERSTRAETEN - NOE, Madame Marie-José POLLET, Mr &/ou Mme Jérôme # SZANIAWSKI - KOZINSKA, Madame Rose LABARRE, Madame Suzanne # ADAM, Monsieur Todor KUKULIDIS, Ann-Christy KAMBAJI, Mr &/ou Mme LE THANH DU - PHAN NGOC THUY, Indivision LABARRE – DEWITTELEIR, Monsieur Bayindir SARACOGLU, Monsieur Michel BOLAND, Madame Marie-Therese WOLVESPERGES - PIRON, Monsieur Auguste ANTOINE, Madame Maria DA FONSECA, Madame Marianne JANSSENS, Madame Jacqueline # COLLART - MOREAU, Madame Nicole MASSAGE - MOENS, Monsieur Ana FERNANDEZ, Madame Jeanine SPREUTELS, Mr &/ou Mme Guy LEDUNE - KEAN, Madame Chantal DEWAELE, Mademoiselle Elodie SORGELOOS, Madame Valérie DURIEUX, SRL # WILDO PROPERTIES, Madame Sarah MOREAU, Madame Christine ROTSAERT, Madame Marie-France REMMERIE, Mr &/ou Mme DU HUU - PHAM NHU, Monsieur Pierre # VECHE, Madame Pelagia SPARAKI, Monsieur Alain BOURGAUX, Madame Hua TIEU TUONG, Madame Myriam # STENMANS, Madame Asma DOURA, Madame Le Quyen VUONG, Monsieur Jérôme # Le Roy, Monsieur &/ou Madame # M'SILTI-ARBOUCHE, Madame Angélique LEVAQUE, Madame Francine MARMITTE			
ABSTENTION	Indivision LEMMENS, Madame Isabelle # DE WAEL, André ROMBAUT, Monsieur Laurent PEREIRA GODINHO, Madame Fabienne DE PRAETER, Madame Anna # MASCIO, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, Madame Mireille # LE PRINCE, Madame Françoise VANHERBERGHEN - WOLFCARIUS, Madame Sylvie DE WOLF, Monsieur Didier PEETERS, Mr &/ou Mme Marc PHILIPS-SMETS, Madame Marina			

PELTZER, Mme. Diane Claire Chantal Marie-Paule # WALLEMACQ, Madame Alice DAUWE, M. Said # CHIHANI, Mr &/ou Mme Denis # VERCAEREN-RIGA, Mme. Rosa LENTINI, Monsieur Alain HUYSKENS, Mme. Anne -Lise THIELIN, Madame Régine # NOËL, Mr &/ou Mme Guillaume DEKOKER - VAN ONGEVAL, Mr &/ou Mme Philippe # MALFAIT-DOHET, Monsieur Roger VANBILLOEN - LORGE, Mesdames Monique et Colette # ACHEROY, Madame &/ou Monsieur Maud-Avet ANDRE-AVEYTAN, Madame Ludmilla WARNY, Madame Marie HANSSENS, Madame Françoise # VAN DESSEL, Monsieur Alain VANDERMEEREN, Mr &/ou Mme Didier PEETERS - BOCAUX, Madame Helene # VIENNE

18 - 6.2. Renouvellement de la mission de la société B.C.G. SC SPRL (M. Lagneau) comme commissaire aux comptes pour la période du 1/07/2023 au 30/06/2024

Voté le
12/10/2023

(Communs)

19:48

18 - 6.2. Renouvellement de la mission de la société B.C.G. SC SPRL (M. Lagneau) comme commissaire aux comptes pour la période du 1/07/2023 au 30/06/2024	Oui	319850	97,66%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée
	Non	7650	2,34%	
	Voies exprimées	327500	-	
	Abstention	10750	-	
	Absent	123050	-	
NON	Madame Régine # NOËL, Monsieur Bayindir SARACOGLU, Madame Pelagia SPARAKI			
ABSTENTION	AMBASSADE DU NIGER, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, M. Said # CHIHANI, Mme. Rosa LENTINI, Monsieur Roger VANBILLOEN - LORGE			

19 - 6.3 Tout propriétaire en retard de paiement se verra d'office imputé des frais, même pour le 1er rappel, à partir du moment où le paiement arrive sur le compte après le délai quelque soit la raison.

Voté le
12/10/2023

(Communs)

19:57

19 - 6.3 Tout propriétaire en retard de paiement se verra d'office imputé des frais, même pour le 1er rappel, à partir du moment où le paiement arrive sur le compte après le délai quelque soit la raison.	Oui	285800	89,93%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée
	Non	32000	10,07%	
	Voies exprimées	317800	-	
	Abstention	20450	-	
	Absent	123050	-	
NON	Mr et Mme RUOJIAN - WEINIG, Mr &/ou Mme Nochem MANELEWITSCH - WISNIA, Madame Régine # NOËL, Madame Marie-José POLLET, Monsieur Bayindir SARACOGLU, Madame Marie-Therese WOLVESPERGES - PIRON, Monsieur Auguste ANTOINE, Madame Nicole MASSAGE - MOENS, Madame Sarah MOREAU, Madame Marie-France REMMERIE, Madame Pelagia SPARAKI, Madame Angélique LEVAQUE			
ABSTENTION	Madame Muriel SAFI, AMBASSADE DU NIGER, Mr &/ou Mme Bertrand # JADOUL- PLEUGERS, Madame Beata SARLEJ, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, M. Said # CHIHANI, Monsieur Dominique VAN HAELEN, Madame Anne-Marie VAN LANGENDONCK			

20 - 6.4 Renouvellement du mandat du bureau d'avocat Alpha Juris (Maîtres DELAHAYE et VRANCKX) jusqu'à la prochaine AGS 2024

Voté le
12/10/2023

(Communs)

19:58

20 - 6.4 Renouvellement du mandat du bureau d'avocat Alpha Juris (Maîtres DELAHAYE et VRANCKX) jusqu'à la prochaine AGS 2024	Oui	320000	98,43%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée
	Non	5100	1,57%	
	Voies exprimées	325100	-	
	Abstention	13150	-	
	Absent	123050	-	
NON	Madame Marina PELTZER, Madame Miquelina # SAINT			
ABSTENTION	Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, Mr &/ou Mme Nochem MANELEWITSCH - WISNIA, M. Said # CHIHANI, Mme. Rosa LENTINI, Monsieur Roger VANBILLOEN - LORGE			

21 - 6.5. Renouvellement de la mission du syndic IGS pour une période de 12 mois
(Communs)

Voté le
12/10/2023 19:59

21 - 6.5. Renouvellement de la mission du syndic IGS pour une période de 12 mois	Oui	322750	97,76%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée
	Non	7400	2,24%	
	Voies exprimées	330150	-	
	Abstention	8100	-	
	Absent	123050	-	
NON	Mr et Mme RUOJIAN - WEINIG, Madame Elisabeth BREUGELMANS, Madame Pelagia SPARAKI			
ABSTENTION	Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, M. Said # CHIHANI, Mme. Anne -Lise THIELIN, Monsieur Roger VANBILLOEN - LORGE			

22 - 8.1. Rénovation de la coursive avant : Supplément pour traitement des garde-corps et traitement de façade
(Communs)

Voté le
12/10/2023
21:06

22 - 8.1. Rénovation de la coursive avant : Supplément pour traitement des garde-corps et traitement de façade	Oui	277500	88,03%	Majorité des 2/3 (66.67% + 1) La résolution est acceptée
	Non	37750	11,97%	
	Voies exprimées	315250	-	
	Abstention	23000	-	
	Absent	123050	-	
NON	Mr et Mme RUOJIAN - WEINIG, Mr &/ou Mme Rafael SILVA RAMALHO - SMILINGYTE, Sucession Christiane-Marc-Luc De Meulenaere, Mr &/ou Mme Bertrand # JADOUL-PLEUGERS, Madame Olena KYRYCHENKO, Madame Danyang ZHANG, Monsieur Christophe MEYER, Madame Marina PELTZER, Monsieur &/ou Madame Omar SOULEIMAN-MEGAGUE MIAD, Monsieur Bayindir SARACOGLU, Madame Jeanine SPREUTELS, Mr &/ou Mme DU HUU - PHAM NHU, Madame Pelagia SPARAKI, Madame Francine MARMITTE			
ABSTENTION	AMBASSADE DU NIGER, Mr &/ou Mme Paul DUBOIS - VERHULST, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, Mr &/ou Mme Nochem MANELEWITSCH - WISNIA, Monsieur Alain HUYSKENS, Madame &/ou Monsieur Maud-Avet ANDRE-AVEYTAN, Mr &/ou Mme Inge ROWHANI - TORREKENS, Madame Mona FALLAHA CHAMAA, Madame Françoise NINANE - HUSNOT			

23 - 8.2 Désamiantage des parties communes en cave -1 et -2 et locaux techniques
(Communs)

Voté le
12/10/2023 21:08

23 - 8.2 Désamiantage des parties communes en cave -1 et -2 et locaux techniques	Oui	294550	90,60%	Majorité des 2/3 (66.67% + 1) La résolution est acceptée
	Non	30550	9,40%	
	Voies exprimées	325100	-	
	Abstention	13150	-	
	Absent	123050	-	
NON	Mr et Mme RUOJIAN - WEINIG, Mr &/ou Mme Rafael SILVA RAMALHO - SMILINGYTE, Sucession Christiane-Marc-Luc De Meulenaere, Madame Olena KYRYCHENKO, Madame Danyang ZHANG, Monsieur Christophe MEYER, Madame Marina PELTZER, Monsieur &/ou Madame Omar SOULEIMAN-MEGAGUE MIAD, Madame Jeanine SPREUTELS, Mr &/ou Mme DU HUU - PHAM NHU, Madame Francine MARMITTE			
ABSTENTION	AMBASSADE DU NIGER, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, Monsieur Alain HUYSKENS, Madame &/ou Monsieur Maud-Avet ANDRE-AVEYTAN, Mr &/ou Mme Inge ROWHANI - TORREKENS, Madame Mona FALLAHA CHAMAA			

24 - 8.3. Remise en peinture des parties communes: modification des travaux à réaliser sur base de la décision de 2021: Remise en peinture du sol des caves au lieu de la cage d'escalier dans le même budget
(Communs)

Voté le
12/10/2023
21:10

24 - 8.3. Remise en peinture des parties communes: modification des travaux à réaliser sur base de la décision de 2021: Remise en peinture du sol des caves au lieu de la cage d'escalier dans le même budget	Oui	266900	84,02%	Majorité des 2/3 (66.67% + 1)
	Non	50750	15,98%	La résolution est acceptée
	Voies exprimées	317650	-	
	Abstention	20600	-	
	Absent	123050	-	
NON	Mr et Mme RUOJIAN - WEINIG, Mr &/ou Mme Rafael SILVA RAMALHO - SMILINGYTE, Sucession Christiane-Marc-Luc De Meulenaere, Mr &/ou Mme Bertrand # JADOUL-PLEUGERS, Madame Olena KYRYCHENKO, Madame Danyang ZHANG, Monsieur Paul VERDUYCKT, Monsieur Christophe MEYER, Madame Marina PELTZER, Monsieur Christophe HACKEN, Monsieur &/ou Madame Omar SOULEIMAN-MEGAGUE MIAD, Mme. Anne -Lise THIELIN, Madame Anne-Marie BLOCKX, Monsieur Bayindir SARACOGLU, Mesdames Monique et Colette # ACHEROY, Madame Jeanine SPREUTELS, Mr &/ou Mme DU HUU - PHAM NHU, Madame Françoise NINANE - HUSNOT, Madame Francine MARMITTE			
ABSTENTION	AMBASSADE DU NIGER, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, Mr &/ou Mme Nochem MANELEWITSCH - WISNIA, Monsieur Alain HUYSKENS, Monsieur Dominique # VERMEEREN, Madame &/ou Monsieur Maud-Avet ANDRE-AVEYTAN, Mr &/ou Mme Inge ROWHANI - TORREKENS, Madame Mona FALLAHA CHAMAA			

25 - 10. Alimentation des Fonds de Réserve de 20.000€ par trimestre avec en priorité le Fonds de Réserve chauffage (20.000€) puis ascenseur (3X 20.000€)
(Communs)

Voté le
12/10/2023
21:16

25 - 10. Alimentation des Fonds de Réserve de 20.000€ par trimestre avec en priorité le Fonds de Réserve chauffage (20.000€) puis ascenseur (3X 20.000€)	Oui	296750	88,62%	Majorité absolue (50% + 1)
	Non	38100	11,38%	La résolution est acceptée
	Voies exprimées	334850	-	
	Abstention	8100	-	
	Absent	118350	-	
NON	Mr &/ou Mme Rafael SILVA RAMALHO - SMILINGYTE, Sucession Christiane-Marc-Luc De Meulenaere, Madame Olena KYRYCHENKO, Madame Danyang ZHANG, Monsieur Paul VERDUYCKT, Monsieur Christophe MEYER, Madame Marina PELTZER, Monsieur Christophe HACKEN, Monsieur &/ou Madame Omar SOULEIMAN-MEGAGUE MIAD, Monsieur Bayindir SARACOGLU, Madame Jeanine SPREUTELS, Mr &/ou Mme DU HUU - PHAM NHU, Madame Pelagia SPARAKI, Madame Francine MARMITTE			
ABSTENTION	AMBASSADE DU NIGER, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, Monsieur Alain HUYSKENS, Madame &/ou Monsieur Maud-Avet ANDRE-AVEYTAN			

26 - 11. Modification des statuts par la suppression de la clause b) figurant à la page 32, imposant à l'ACP LA RENARDIERE d'intervenir à concurrence de 240/1000èmes dans les frais de travaux sous la condition suspensive que l'ACP LA RENARDIERE supprime de son côté la clause b) figurant à la page 28 de ses propres statuts, imposant la participation à concurrence de 760/1000èmes à charge l'ACP VOSSEGAT. Les décisions de chacune des assemblées générales devront faire l'objet d'un acte de base modificatif transcrit. La présente décision ne sera opposable à l'ACP VOSSEGAT que lorsque l'ACP LA RENARDIERE aura procédé à la transcription de son acte de base modificatif.
(Communs)

Voté le
12/10/2023
21:38

26 - 11. Modification des statuts par la suppression de la clause b) figurant à la page 32, imposant à l'ACP LA RENARDIERE d'intervenir à concurrence de 240/1000èmes dans les frais de travaux sous la condition suspensive que l'ACP LA RENARDIERE supprime de son côté la clause b) figurant à la page 28 de ses propres statuts, imposant la participation à concurrence de 760/1000èmes à charge l'ACP VOSSEGAT. Les décisions de chacune des assemblées générales devront faire l'objet d'un acte de base modificatif transcrit. La	Oui	303450	92,68%	Majorité des 4/5èmes (80% + 1)
	Non	23950	7,32%	La résolution est acceptée

présente décision ne sera opposable à l'ACP VOSSEGAT que lorsque l'ACP LA RENARDIERE aura procédé à la transcription de son acte de base modificatif.	Voies exprimées	327400	-
	Abstention	15550	-
	Absent	118350	-
NON	Mr et Mme RUOJIAN - WEINIG, Madame Marina PELTZER, Madame Marie-José POLLET, Madame Marie-Therese WOLVESPERGES - PIRON, Monsieur Auguste ANTOINE, Madame Nicole MASSAGE - MOENS, Madame Sarah MOREAU, Madame Marie-France REMMERIE, Madame Pelagia SPARAKI, Madame Angélique LEVAQUE		
ABSTENTION	AMBASSADE DU NIGER, Mme. Laure # PAQUET, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, Madame Michèle # DE BECKER, Monsieur Alain HUYSKENS, Mme. Anne - Lise THIELIN, Madame &/ou Monsieur Maud-Avet ANDRE-AVEYTAN		

27 - 12.1. Mandat au conseil de copropriété pour négocier un nouveau contrat d'énergie
(Communs)

Voté le
12/10/2023 21:39

27 - 12.1. Mandat au conseil de copropriété pour négocier un nouveau contrat d'énergie	Oui	329750	100,00%	Majorité des 2/3 (66.67% + 1)
	Non	0	0,00%	La résolution est acceptée
	Voies exprimées	329750	-	
	Abstention	13200	-	
	Absent	118350	-	
NON	-			
ABSTENTION	Madame Julie # STRUMAN, AMBASSADE DU NIGER, Monsieur Paul VERDUYCKT, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, Monsieur Christophe HACKEN, Monsieur Roger VANBILLOEN - LORGE			

28 - 12.2. Mandat au conseil de copropriété pour changer de société de nettoyage qui remplace les concierges pour les congés
(Communs)

Voté le
12/10/2023
21:40

28 - 12.2. Mandat au conseil de copropriété pour changer de société de nettoyage qui remplace les concierges pour les congés	Oui	219450	66,54%	Majorité des 2/3 (66.67% + 1)
	Non	110350	33,46%	La résolution est rejetée
	Voies exprimées	329800	-	
	Abstention	13150	-	
	Absent	118350	-	
NON	Monsieur Alain # BORRI, Madame Caroline VERVAERT, Madame Monique DERWEDUWEN, Monsieur Thomas SCHOUPE TOPA, Madame Eveline SMITZ, Madame Elisabeth BREUGELMANS, Mr &/ou Mme Rafael SILVA RAMALHO - SMILINGYTE, Madame Françoise # FISCHER - LEMAIRE, Succession Christiane-Marc-Luc De Meulenaere, Monsieur Kien Chuong PHAM, Mr &/ou Mme Bertrand # JADOUL-PLUGERS, Madame Louise RETSIN, Madame Olena KYRYCHENKO, Madame Joëlle Marcelle Madeleine HNQUINAUX #, Madame Beata SARLEJ, Madame Danyang ZHANG, Mme. Hélène TSATSAKIS, SG REALTY, Monsieur Christophe MEYER, Madame Françoise # FISCHER, Mme. Mélodie DI TULLIO, M. Said # CHIHANI, Mr &/ou Mme Remy COUNET - LEMAIRE, Monsieur &/ou Madame Omar SOULEIMAN-MEGAGUE MIAD, Mr et Mme Joël VERSTRAETEN - NOE, Monsieur Todori KUKULIDIS, Mr &/ou Mme LE THANH DU - PHAN NGOC THUY, Monsieur Michel BOLAND, Madame Maria DA FONSECA, Monsieur Ana FERNANDEZ, Madame Jeanine SPREUTELS, Mademoiselle Elodie SORGELOOS, Madame Christine ROTSAERT, Mr &/ou Mme DU HUU - PHAM NHU, Monsieur Alain BOURGAUX, Madame Myriam # STENMANS, Madame Asma DOURA, Madame Le Quyen VUONG, Monsieur &/ou Madame # M'SILTI-ARBOUCHE, Madame Francine MARMITTE			
ABSTENTION	AMBASSADE DU NIGER, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, Monsieur Alain HUYSKENS, Madame &/ou Monsieur Maud-Avet ANDRE-AVEYTAN, Mr &/ou Mme Inge ROWHANI - TORREKENS, Madame Mona FALLAHA CHAMAA			

29 - 13.1. Autorisation de remplacer les châssis privatifs en bois par du PVC ou en PVC par du PVC plus performant à condition de respecter l'harmonie donc même couleur, taille, ouverture,...
(Communs)

Voté le
12/10/2023
21:42

29 - 13.1. Autorisation de remplacer les châssis privatifs en bois par du PVC ou en PVC par du PVC plus performant à condition de respecter l'harmonie donc même couleur, taille, ouverture,...	Oui	327450	98,56%	Majorité des 2/3 (66.67% + 1)
	Non	4800	1,44%	La résolution est acceptée
	Voies exprimées	332250	-	
	Abstention	10700	-	
	Absent	118350	-	
NON	Mr &/ou Mme Bertrand # JADOUL-PLÉUGERS, Monsieur Bayindir SARACOGLU			
ABSTENTION	Madame Julie # STRUMAN, AMBASSADE DU NIGER, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, Monsieur Alain HUYSKENS, Madame &/ou Monsieur Maud-Avet ANDRE-AVEYTAN			

30 - 13.2. Approbation du modèle de « screens » autorisé
(Communs)

Voté le
12/10/2023 21:46

30 - 13.2. Approbation du modèle de « screens » autorisé	Oui	157050	53,27%	Majorité des 2/3 (66.67% + 1)
	Non	137750	46,73%	La résolution est rejetée
	Voies exprimées	294800	-	
	Abstention	48150	-	
	Absent	118350	-	
NON	Monsieur Alain # BORRI, Madame Caroline VERVAERT, Mr et Mme RUOJIAN - WEINIG, Madame Monique DERWEDUWEN, Monsieur Christian DEVREUX, Indivision LEMMENS, Monsieur Christian # DEVREUX, Monsieur Thomas SCHOUPPE TOPA, Madame Eveline SMITZ, Madame Elisabeth BREUGELMANS, Mr &/ou Mme Rafael SILVA RAMALHO - SMILINGYTE, Madame Françoise # FISCHER - LEMAIRE, Madame Katia BERNARDI, Succession Christiane-Marc-Luc De Meulenaere, Monsieur Kien Chuong PHAM, Mr &/ou Mme Bertrand # JADOUL-PLÉUGERS, Madame Louise RETSIN, Madame Olena KYRYCHENKO, Madame Joëlle Marcelle Madeleine HNQUINAUX #, Madame Danyang ZHANG, Mme. Hélène TSATSAKIS, Monsieur Christophe MEYER, Madame Françoise # FISCHER, Mr &/ou Mme Nochem MANELEWITSCH - WISNIA, Madame Marina PELTZER, Mme. Mélodie DI TULLIO, M. Said # CHIHANI, Mr &/ou Mme Remy COUNET - LEMAIRE, Monsieur &/ou Madame Omar SOULEIMAN-MEGAGUE MIAD, Mr et Mme Joël VERSTRAETEN - NOE, Monsieur Todor KUKULIDIS, Mr &/ou Mme LE THANH DU - PHAN NGOC THUY, Monsieur Bayindir SARACOGLU, Madame Suzanne SMOLDERS, Monsieur Michel BOLAND, Madame Maria DA FONSECA, Monsieur Ana FERNANDEZ, Madame Jeanine SPREUTELS, Mr &/ou Mme Guy LEDUNE - KEAN, Madame Chantal DEWAELE, Madame Christine ROTSAERT, Mr &/ou Mme DU HUU - PHAM NHU, Monsieur Alain BOURGAUX, Madame Hua TIEU TUONG, Madame Myriam # STENMANS, Madame Asma DOURA, Madame Le Quyen VUONG, Monsieur &/ou Madame # M'SILTI-ARBOUCHE, Madame Francine MARMITTE			
ABSTENTION	Madame Julie # STRUMAN, AMBASSADE DU NIGER, Mme. Laure # PAQUET, Madame Marie Marthe COLLARD, Madame Beata SARLEJ, Monsieur Jean-Paul LEQUEUE, Mr &/ou Mme ANDRZEJ # KRYNSKI-KRYNSKA, Monsieur &/ou Madame Arnaud TERWAGNE-BRIHAYE, Madame Anna # MASCIO, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, S.C.A. # MARKANNE, Madame Michèle # DE BECKER, Madame Alice DAUWE, Monsieur Alain HUYSKENS, Mme. Anne -Lise THIELIN, Monsieur Dominique # VERMEEREN, Madame Suzanne # ADAM, Monsieur Roger VANBILLOEN - LORGE, Madame &/ou Monsieur Maud-Avet ANDRE-AVEYTAN, Monsieur Laurent HUBSCH, Madame Sophie # THUNUS, Madame Marianne JANSSENS			

31 - 13.3. Remboursement anticipatif de la mensualité des travaux liés au crédit Belfius
(Communs)

Voté le
12/10/2023 21:49

31 - 13.3. Remboursement anticipatif de la mensualité des travaux liés au crédit Belfius	Oui	17050	5,50%	Majorité absolue (50% + 1)
	Non	292700	94,50%	La résolution est rejetée
	Voies exprimées	309750	-	
	Abstention	33200	-	
	Absent	118350	-	

NON	<p>Monsieur Alain # BORRI, Madame Caroline VERVAERT, Mr et Mme RUOJIAN - WEINIG, Madame Johanna BEECKMAN, Madame Monique DERWEDUWEN, Monsieur Vincent # VANDAELE, Monsieur Christian DEVREUX, Madame Muriel SAFI, Indivision LEMMENS, Monsieur Christian # DEVREUX, Monsieur Thomas SCHOUPPE TOPA, Madame Eveline SMITZ, Madame Elisabeth BREUGELMANS, Mr &/ou Mme Rafael SILVA RAMALHO - SMILINGYTE, Madame Françoise # FISCHER - LEMAIRE, Madame Isabelle # DE WAEL, Madame Katia BERNARDI, Sucession Christiane-Marc-Luc De Meulenaere, Monsieur Kien Chuong PHAM, Mr &/ou Mme Bertrand # JADOUL-PLEUGERS, Mme. Laure # PAQUET, Madame Rosa Maria # MARQUES PAIS, Monsieur Jean-Louis PACCO, André ROMBAUT, Madame Catherine # MOREAU, Madame Louise RETSIN, Madame Olena KYRYCHENKO, Madame Joëlle Marcelle Madeleine HNQUINAUX #, Madame Beata SARLEJ, Madame Danyang ZHANG, Monsieur Jean-Paul LEQUEUE, Monsieur Laurent PEREIRA GODINHO, Mr &/ou Mme ANDRZEJ # KRYNSKI-KRYNSKA, Madame Fabienne DE PRAETER, Mr &/ou Mme Benoit BECKER - DEGRAVE, Monsieur &/ou Madame Arnaud TERWAGNE-BRIHAYE, Madame Nathalie # VEYS, Madame Mireille # LE PRINCE, Mme. Pascale VANDEZYPE, Madame Françoise VANHERBERGHEN - WOLFCARIUS, Madame Sylvie DE WOLF, Monsieur Georges GOTHOT, Monsieur Didier PEETERS, Mme. Hélène TSATSAKIS, SG REALTY, Monsieur Christophe MEYER, Madame Nathalie BARET, Madame Eliane # VIN, Madame Françoise # FISCHER, S.C.A. # MARKANNE, Mr &/ou Mme Marc PHILIPS-SMETS, Mme. Diane Claire Chantal Marie-Paule # WALLEMACQ, Madame Michèle # DE BECKER, Mme. Mélodie DI TULLIO, Madame Alice DAUWE, M. Said # CHIHANI, Mr &/ou Mme Jérôme FOLCQUE - FLAMAND, Mr &/ou Mme Denis # VERCAEREN-RIGA, Mr &/ou Mme Remy COUNET - LEMAIRE, Monsieur Dominique VAN HAELEN, Monsieur &/ou Madame Omar SOULEIMAN-MEGAGUE MIAD, Mme. Anne -Lise THIELIN, Mr et Mme Joël VERSTRAETEN - NOE, Madame Régine # NOËL, Madame Marie-José POLLET, Monsieur Dominique # VERMEEREN, Mr &/ou Mme Jérôme # SZANIAWSKI - KOZINSKA, Madame Rose LABARRE, Madame Anne-Marie VAN LANGENDONCK, Monsieur Todor KUKULIDIS, Ann-Christy KAMBAJI, Mr &/ou Mme LE THANH DU - PHAN NGOC THUY, Mr &/ou Mme Guillaume DEKOKER - VAN ONGEVAL, Indivision LABARRE – DEWITTELEIR, Monsieur Bayindir SARACOGLU, Madame Suzanne SMOLDERS, Monsieur Michel BOLAND, Madame Marie-Therese WOLVESPERGES - PIRON, Mr &/ou Mme Philippe # MALFAIT-DOHET, Monsieur Marc # SLUYS, Monsieur Laurent HUBSCH, Madame Sophie # THUNUS, Monsieur Auguste ANTOINE, Madame Maria DA FONSECA, Madame Ludmilla WARNY, Madame Marianne JANSSENS, Madame Marie HANSSENS, Madame Jacqueline # COLLART - MOREAU, Madame Nicole MASSAGE - MOENS, Madame Françoise # VAN DESSEL, Monsieur Ana FERNANDEZ, Madame Jeanine SPREUTELS, Mr &/ou Mme Jordi - Miriam GANDINI - WOUTEDJI WOTOU, Monsieur Alain VANDERMEEREN, Catherine VAN LANGENDONCK, Madame Miquelina # SAINT, Mr &/ou Mme Guy LEDUNE - KEAN, Madame Chantal DEWAELE, Monsieur Pierre # BAILLY, Mademoiselle Elodie SORGELOOS, Madame Valérie DURIEUX, SRL # WILDO PROPETIES, Madame Sarah MOREAU, Mr &/ou Mme Didier PEETERS - BOCAUX, Madame Christine ROTSAERT, Madame Helene # VIENNE, Madame Marie-France REMMERIE, Mr &/ou Mme DU HUU - PHAM NHU, Monsieur Pierre # VECHE, Madame Pelagia SPARAKI, Monsieur Alain BOURGAUX, Madame Hua TIEU TUONG, Madame Myriam # STENMANS, Madame Asma DOURA, Madame Le Quyen VUONG, Monsieur Jérôme # Le Roy, Monsieur &/ou Madame # M'SILTI-ARBOUCHE, Madame Angélique LEVAQUE, Madame Francine MARMITTE</p>
ABSTENTION	<p>Madame Julie # STRUMAN, AMBASSADE DU NIGER, Madame Marie Marthe COLLARD, Madame Anna # MASCIO, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, Mme. Rosa LENTINI, Monsieur Alain HUYSKENS, Madame Suzanne # ADAM, Monsieur Roger VANBILLOEN - LORGE, Mesdames Monique et Colette # ACHEROY, Madame &/ou Monsieur Maud-Avet ANDRE-AVEYTAN, Mr &/ou Mme Inge ROWHANI - TORREKENS, Madame Mona FALLAHA CHAMAA, Madame Françoise NINANE - HUSNOT</p>

32 - 13.4. Rénovation des boîtes aux lettres
(Communs)

Voté le
12/10/2023 21:58

32 - 13.4. Rénovation des boîtes aux lettres	Oui	228500	73,16%	Majorité des 2/3 (66.67% + 1)
	Non	83850	26,84%	
	Voies exprimées	312350	-	La résolution est acceptée
	Abstention	30600	-	
	Absent	118350	-	
NON	Mr et Mme RUOJIAN - WEINIG, Madame Monique DERWEDUWEN, Mr &/ou Mme Rafael SILVA RAMALHO - SMILINGYTE, Madame Françoise # FISCHER - LEMAIRE,			

	Sucession Christiane-Marc-Luc De Meulenaere, Madame Louise RETSIN, Madame Olena KYRYCHENKO, Madame Joëlle Marcelle Madeleine HNQUINAUX #, Madame Danyang ZHANG, Monsieur Paul VERDUYCKT, SG REALTY, Monsieur Christophe MEYER, Madame Françoise # FISCHER, Mr &/ou Mme Nochem MANELEWITSCH - WISNIA, Madame Marina PELTZER, Monsieur Christophe HACKEN, Monsieur &/ou Madame Omar SOULEIMAN-MEGAGUE MIAD, Mr et Mme Joël VERSTRAETEN - NOE, Monsieur Bayindir SARACOGLU, Madame Jeanine SPREUTELS, Mademoiselle Elodie SORGELOOS, Mr &/ou Mme Inge ROWHANI - TORREKENS, Mr &/ou Mme DU HUU - PHAM NHU, Madame Mona FALLAHA CHAMAA, Madame Françoise NINANE - HUSNOT, Madame Pelagia SPARAKI, Madame Hua TIEU TUONG, Madame Asma DOURA, Madame Francine MARMITTE
ABSTENTION	Indivision LEMMENS, Madame Julie # STRUMAN, Madame Isabelle # DE WAEL, AMBASSADE DU NIGER, Madame Anna # MASCIO, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, Mme. Diane Claire Chantal Marie-Paule # WALLEMACQ, Madame Alice DAUWE, Monsieur Alain HUYSKENS, Madame Anne-Marie BLOCKX, Madame &/ou Monsieur Maud-Avet ANDRE-AVEYTAN, Monsieur Laurent HUBSCH, Madame Sophie # THUNUS

33 - 13.5. Amélioration de l'éclairage des halls d'entrée
(Communs)

voté le
12/10/2023 21:59

33 - 13.5. Amélioration de l'éclairage des halls d'entrée	Oui	223350	79,40%	Majorité des 2/3 (66.67% + 1) La résolution est acceptée
	Non	57950	20,60%	
	Voies exprimées	281300	-	
	Abstention	50350	-	
	Absent	118350	-	
NON	Mr et Mme RUOJIAN - WEINIG, Mr &/ou Mme Rafael SILVA RAMALHO - SMILINGYTE, Sucession Christiane-Marc-Luc De Meulenaere, Mr &/ou Mme Paul DUBOIS - VERHULST, Madame Olena KYRYCHENKO, Madame Beata SARLEJ, Monsieur Paul VERDUYCKT, SG REALTY, Monsieur Christophe MEYER, Madame Marina PELTZER, Madame Alice DAUWE, Monsieur Christophe HACKEN, Monsieur &/ou Madame Omar SOULEIMAN-MEGAGUE MIAD, Mme. Anne -Lise THIELIN, Madame Jeanine SPREUTELS, Madame Chantal DEWAELE, Mademoiselle Elodie SORGELOOS, Mr &/ou Mme Inge ROWHANI - TORREKENS, Mr &/ou Mme DU HUU - PHAM NHU, Madame Mona FALLAHA CHAMAA, Madame Françoise NINANE - HUSNOT, Madame Pelagia SPARAKI, Madame Francine MARMITTE			
ABSTENTION	Monsieur Alain # BORRI, Madame Monique DERWEDUWEN, Indivision LEMMENS, Madame Elisabeth BREUGELMANS, Madame Françoise # FISCHER - LEMAIRE, AMBASSADE DU NIGER, Madame Louise RETSIN, Madame Joëlle Marcelle Madeleine HNQUINAUX #, Madame Danyang ZHANG, Madame Anna # MASCIO, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, Madame Françoise # FISCHER, Mr &/ou Mme Nochem MANELEWITSCH - WISNIA, Monsieur Alain HUYSKENS, Mr et Mme Joël VERSTRAETEN - NOE, Monsieur Bayindir SARACOGLU, Mesdames Monique et Colette # ACHEROY, Madame &/ou Monsieur Maud-Avet ANDRE-AVEYTAN, Mr &/ou Mme Guy LEDUNE - KEAN, Madame Hua TIEU TUONG, Madame Asma DOURA			

34 - 13.6. Installation d'une rampe sur le côté des escaliers pour les poussettes et caddie
(Communs)

voté le
12/10/2023 22:00

34 - 13.6. Installation d'une rampe sur le côté des escaliers pour les poussettes et caddie	Oui	7600	2,34%	Majorité des 2/3 (66.67% + 1) La résolution est rejetée
	Non	317650	97,66%	
	Voies exprimées	325250	-	
	Abstention	17700	-	
	Absent	118350	-	
NON	Monsieur Alain # BORRI, Madame Caroline VERVAERT, Mr et Mme RUOJIAN - WEINIG, Madame Johanna BEECKMAN, Madame Monique DERWEDUWEN, Monsieur Vincent # VANDAELE, Monsieur Christian DEVREUX, Madame Muriel SAFI, Indivision LEMMENS, Monsieur Christian # DEVREUX, Madame Julie # STRUMAN, Monsieur Thomas SCHOUPPE TOPA, Madame Eveline SMITZ, Madame Elisabeth BREUGELMANS, Mr &/ou Mme Rafael SILVA RAMALHO - SMILINGYTE, Madame Françoise # FISCHER - LEMAIRE, Madame Katia BERNARDI, Sucession Christiane-Marc-Luc De Meulenaere, Monsieur Kien Chuong PHAM, Mr &/ou Mme Bertrand # JADOUL-PLUGERS, Madame Rosa Maria # MARQUES PAIS, Mr &/ou Mme Paul			

	<p>DUBOIS - VERHULST, Monsieur Jean-Louis PACCO, André ROMBAUT, Madame Catherine # MOREAU, Madame Louise RETSIN, Madame Olena KYRYCHENKO, Madame Joëlle Marcelle Madeleine HNQUINAUX #, Madame Marie Marthe COLLARD, Madame Beata SARLEJ, Madame Danyang ZHANG, Monsieur Jean-Paul LEQUEUE, Monsieur Laurent PEREIRA GODINHO, Mr &/ou Mme ANDRZEJ # KRYNSKI-KRYNSKA, Madame Fabienne DE PRAETER, Mr &/ou Mme Benoit BECKER - DEGRAVE, Monsieur Paul VERDUYCKT, Monsieur &/ou Madame Arnaud TERWAGNE-BRIHAYE, Madame Anna # MASCIIO, Madame Nathalie # VEYS, Madame Mireille # LE PRINCE, Madame Françoise VANHERBERGHEN - WOLFCARIUS, Madame Sylvie DE WOLF, Monsieur Georges GOTHOT, Monsieur Didier PEETERS, Mme. Hélène TSATSAKIS, SG REALTY, Monsieur Christophe MEYER, Madame Nathalie BARET, Madame Eliane # VIN, Madame Françoise # FISCHER, S.C.A. # MARKANNE, Mr &/ou Mme Marc PHILIPS-SMETS, Mr &/ou Mme Nochem MANELEWITSCH - WISNIA, Madame Marina PELTZER, Mme. Mélodie DI TULLIO, Madame Alice DAUWE, M. Said # CHIHANI, Mr &/ou Mme Jérôme FOLCQUE - FLAMAND, Mr &/ou Mme Denis # VERCAEREN-RIGA, Mme. Rosa LENTINI, Monsieur Christophe HACKEN, Mr &/ou Mme Remy COUNET - LEMAIRE, Monsieur Dominique VAN HAELEN, Monsieur &/ou Madame Omar SOULEIMAN-MEGAGUE MIAD, Mme. Anne -Lise THIELIN, Mr et Mme Joël VERSTRAETEN - NOE, Madame Régine # NOËL, Madame Marie-José POLLET, Monsieur Dominique # VERMEEREN, Mr &/ou Mme Jérôme # SZANIAWSKI - KOZINSKA, Madame Rose LABARRE, Madame Anne-Marie VAN LANGENDONCK, Madame Suzanne # ADAM, Monsieur Todor KUKULIDIS, Ann-Christy KAMBAJI, Mr &/ou Mme LE THANH DU - PHAN NGOC THUY, Mr &/ou Mme Gullaume DEKOKER - VAN ONGEVAL, Indivision LABARRE - DEWITTELEIR, Monsieur Bayindir SARACOGLU, Madame Suzanne SMOLDERS, Monsieur Michel BOLAND, Madame Marie-Therese WOLVESPERGES - PIRON, Mr &/ou Mme Philippe # MALFAIT-DOHET, Mesdames Monique et Colette # ACHEROY, Monsieur Marc # SLUYS, Monsieur Laurent HUBSCH, Madame Sophie # THUNUS, Monsieur Auguste ANTOINE, Madame Maria DA FONSECA, Madame Ludmilla WARNY, Madame Marianne JANSSENS, Madame Marie HANSSENS, Madame Jacqueline # COLLART - MOREAU, Madame Nicole MASSAGE - MOENS, Madame Françoise # VAN DESSEL, Monsieur Ana FERNANDEZ, Madame Jeanine SPREUTELS, Mr &/ou Mme Jordi - Miriam GANDINI - WOUTEDJI WOTOU, Monsieur Alain VANDERMEEREN, Catherine VAN LANGENDONCK, Mr &/ou Mme Guy LEDUNE - KEAN, Madame Chantal DEWAELE, Monsieur Pierre # BAILLY, Mademoiselle Elodie SORGELOOS, Madame Valérie DURIEUX, SRL # WILDO PROPERTIES, Madame Sarah MOREAU, Mr &/ou Mme Didier PEETERS - BOCAUX, Madame Christine ROTSAERT, Mr &/ou Mme Inge ROWHANI - TORREKENS, Madame Helene # VIENNE, Madame Marie-France REMMERIE, Mr &/ou Mme DU HUU - PHAM NHU, Madame Mona FALLAHA CHAMAA, Madame Françoise NINANE - HUSNOT, Monsieur Pierre # VECHE, Madame Pelagia SPARAKI, Monsieur Alain BOURGAUX, Madame Hua TIEU TUONG, Madame Myriam # STENMANS, Madame Asma DOURA, Madame Le Quyen VUONG, Monsieur Jérôme # Le Roy, Monsieur &/ou Madame # M'SILTI-ARBOUCHE, Madame Angélique LEVAQUE, Madame Francine MARMITTE</p>
ABSTENTION	<p>AMBASSADE DU NIGER, Mme. Laure # PAQUET, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, Madame Michèle # DE BECKER, Monsieur Alain HUYSKENS, Madame Anne-Marie BLOCKX, Monsieur Roger VANBILLOEN - LORGE, Madame &/ou Monsieur Maud-Avet ANDRE-AVEYTAN</p>

35 - 13.7. Solidarité des copropriétaires dans le nettoyage, après le chantier de rénovation de l'esplanade, des vitres/terrasses de la façade arrière esplanade arrière et les côtés A, B Q et R
(Communs)

Voté le
12/10/2023
22:02

35 - 13.7. Solidarité des copropriétaires dans le nettoyage, après le chantier de rénovation de l'esplanade, des vitres/terrasses de la façade arrière esplanade arrière et les côtés A, B Q et R	Oui	12850	4,07%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est rejetée
	Non	303000	95,93%	
	Voies exprimées	315850	-	
	Abstention	27100	-	
	Absent	118350	-	
NON	<p>Monsieur Alain # BORRI, Madame Caroline VERVAERT, Madame Johanna BEECKMAN, Madame Monique DERWEDUWEN, Monsieur Vincent # VANDAELE, Monsieur Christian DEVREUX, Indivision LEMMENS, Monsieur Christian # DEVREUX, Madame Julie # STRUMAN, Monsieur Thomas SCHOUPE TOPA, Madame Eveline SMITZ, Madame Elisabeth BREUGELMANS, Mr &/ou Mme Rafael SILVA RAMALHO - SMILINGYTE, Madame Françoise # FISCHER - LEMAIRE, Madame Isabelle # DE WAELE, Madame Katia BERNARDI, Succession Christiane-Marc-Luc De Meulenaere, Monsieur Kien Chuong PHAM, Mr &/ou Mme Bertrand # JADOUL-PLUGERS, Madame Rosa Maria # MARQUES PAIS, Mr &/ou Mme Paul DUBOIS - VERHULST, Monsieur Jean-Louis PACCO, Madame Catherine # MOREAU, Madame Louise</p>			

	<p>RETSIN, Madame Olena KYRYCHENKO, Madame Joëlle Marcelle Madeleine HNQUINAUX #, Madame Marie Marthe COLLARD, Madame Beata SARLEJ, Madame Danyang ZHANG, Monsieur Jean-Paul LEQUEUE, Monsieur Laurent PEREIRA GODINHO, Mr &/ou Mme ANDRZEJ # KRYNSKI-KRYNSKA, Madame Fabienne DE PRAETER, Mr &/ou Mme Benoit BECKER - DEGRAVE, Monsieur Paul VERDUYCKT, Monsieur &/ou Madame Arnaud TERWAGNE-BRIHAYE, Madame Anna # MASCIO, Madame Mireille # LE PRINCE, Madame Françoise VANHERBERGHEN - WOLFCARIUS, Madame Sylvie DE WOLF, Monsieur Georges GOTHOT, Monsieur Didier PEETERS, Mme. Hélène TSATSAKIS, SG REALTY, Monsieur Christophe MEYER, Madame Nathalie BARET, Madame Eliane # VIN, Madame Françoise # FISCHER, Mr &/ou Mme Marc PHILIPS-SMETS, Mr &/ou Mme Nochem MANELEWITSCH - WISNIA, Mme. Diane Claire Chantal Marie-Paule # WALLEMACQ, Mme. Mélodie DI TULLIO, Madame Alice DAUWE, M. Said # CHIHANI, Mr &/ou Mme Jérôme FOLCQUE - FLAMAND, Mr &/ou Mme Denis # VERCAEREN-RIGA, Mme. Rosa LENTINI, Monsieur Christophe HACKEN, Mr &/ou Mme Remy COUNET - LEMAIRE, Monsieur Dominique VAN HAELEN, Monsieur &/ou Madame Omar SOULEIMAN-MEGAGUE MIAD, Mme. Anne -Lise THIELIN, Mr et Mme Joël VERSTRAETEN - NOE, Madame Régine # NOËL, Madame Marie-José POLLET, Monsieur Dominique # VERMEEREN, Madame Anne-Marie BLOCKX, Mr &/ou Mme Jérémie # SZANIAWSKI - KOZINSKA, Madame Rose LABARRE, Madame Anne-Marie VAN LANGENDONCK, Madame Suzanne # ADAM, Monsieur Todor KUKULIDIS, Ann-Christy KAMBAJI, Mr &/ou Mme LE THANH DU - PHAN NGOC THUY, Mr &/ou Mme Guillaume DEKOKER - VAN ONGEVAL, Indivision LABARRE – DEWITTELEIR, Monsieur Bayindir SARACOGU, Madame Suzanne SMOLDERS, Monsieur Michel BOLAND, Madame Marie-Therese WOLVESPERGES - PIRON, Mr &/ou Mme Philippe # MALFAIT-DOHET, Monsieur Roger VANBILLOEN - LORGE, Monsieur Marc # SLUYS, Monsieur Auguste ANTOINE, Madame Maria DA FONSECA, Madame Ludmilla WARNY, Madame Marianne JANSSENS, Madame Marie HANSSENS, Madame Jacqueline # COLLART - MOREAU, Madame Nicole MASSAGE - MOENS, Madame Françoise # VAN DESSEL, Monsieur Ana FERNANDEZ, Madame Jeanine SPREUTELS, Monsieur Alain VANDERMEEREN, Catherine VAN LANGENDONCK, Mr &/ou Mme Guy LEDUNE - KEAN, Madame Chantal DEWAELE, Monsieur Pierre # BAILLY, Mademoiselle Elodie SORGELOOS, Madame Valérie DURIEUX, SRL # WILDO PROPERTIES, Madame Sarah MOREAU, Mr &/ou Mme Didier PEETERS - BOCAUX, Madame Christine ROTSAERT, Mr &/ou Mme Inge ROWHANI - TORREKENS, Madame Helene # VIENNE, Madame Marie-France REMMERIE, Mr &/ou Mme DU HUU - PHAM NHU, Madame Mona FALLAHA CHAMAA, Madame Françoise NINANE - HUSNOT, Monsieur Pierre # VECHE, Madame Pelagia SPARAKI, Monsieur Alain BOURGAUX, Madame Hua TIEU TUONG, Madame Myriam # STENMANS, Madame Asma DOURA, Madame Le Quyen VUONG, Monsieur &/ou Madame # M'SILTI-ARBOUCHE, Madame Angélique LEVAQUE, Madame Francine MARMITTE</p>
ABSTENTION	<p>Mr et Mme RUOJIAN - WEINIG, AMBASSADE DU NIGER, Mme. Laure # PAQUET, André ROMBAUT, Madame Nathalie # VEYS, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, S.C.A. # MARKANNE, Madame Marina PELTZER, Madame Michèle # DE BECKER, Monsieur Alain HUYSKENS, Madame &/ou Monsieur Maud-Avet ANDRE-AVEYTAN, Monsieur Laurent HUBSCH, Madame Sophie # THUNUS</p>

36 - 13.8. Problème d'étanchéité des terrasses dont le ciel présente des infiltrations d'eau en raison de la mauvaise qualité des travaux effectués il y a quelques années par l'entrepreneur qui en était chargé : recensement des terrasses concernées et devis estimatif du coût de la remise en état
(Communs)

voté le
12/10/2023
22:09

36 - 13.8. Problème d'étanchéité des terrasses dont le ciel présente des infiltrations d'eau en raison de la mauvaise qualité des travaux effectués il y a quelques années par l'entrepreneur qui en était chargé : recensement des terrasses concernées et devis estimatif du coût de la remise en état	Oui	198800	61,33%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est acceptée
	Non	125350	38,67%	
	Voies exprimées	324150	-	
	Abstention	18800	-	
	Absent	118350	-	
NON	<p>Monsieur Alain # BORRI, Madame Caroline VERVAERT, Mr et Mme RUOJIAN - WEINIG, Madame Monique DERWEDUWEN, Monsieur Thomas SCHOUPE TOPA, Madame Eveline SMITZ, Mr &/ou Mme Rafael SILVA RAMALHO - SMILINGYTE, Madame Françoise # FISCHER - LEMAIRE, Succession Christiane-Marc-Luc De Meulenaere, Monsieur Kien Chuong PHAM, Madame Louise RETSIN, Madame Olena KYRYCHENKO, Madame Joëlle Marcelle Madeleine HNQUINAUX #, Madame Beata SARLEJ, Madame Danyang ZHANG, Mme. Hélène TSATSAKIS, Monsieur Christophe MEYER, Madame Françoise # FISCHER, Madame Marina PELTZER, Mme. Mélodie DI TULLIO, M. Said # CHIHANI, Mr &/ou Mme Remy COUNET - LEMAIRE, Monsieur Dominique VAN HAELEN, Monsieur &/ou Madame Omar SOULEIMAN-MEGAGUE</p>			

	MIAD, Mr et Mme Joël VERSTRAETEN - NOE, Monsieur Todori KUKULIDIS, Mr &/ou Mme LE THANH DU - PHAN NGOC THUY, Monsieur Bayindir SARACOGLU, Monsieur Michel BOLAND, Madame Maria DA FONSECA, Monsieur Ana FERNANDEZ, Madame Jeanine SPREUTELS, Madame Christine ROTSAERT, Mr &/ou Mme Inge ROWHANI - TORREKENS, Mr &/ou Mme DU HUU - PHAM NHU, Madame Mona FALLAHA CHAMAA, Madame Pelagia SPARAKI, Monsieur Alain BOURGAUX, Madame Hua TIEU TUONG, Madame Myriam # STENMANS, Madame Asma DOURA, Madame Le Quyen VUONG, Monsieur &/ou Madame # M'SILTI-ARBOUCHE, Madame Francine MARMITTE
ABSTENTION	AMBASSADE DU NIGER, Madame Katia BERNARDI, André ROMBAUT, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, Monsieur Alain HUYSKENS, Monsieur Roger VANBILLOEN - LORGE, Madame &/ou Monsieur Maud-Avet ANDRE-AVEYTAN, Mr &/ou Mme Guy LEDUNE - KEAN

38 - 13.12. Installation de caméras dans les parties communes
(Communs)

Voté le
12/10/2023 22:16

38 - 13.12. Installation de caméras dans les parties communes	Oui	80400	24,72%	Majorité des 2/3 (66.67% + 1) La résolution est rejetée
	Non	244800	75,28%	
	Voies exprimées	325200	-	
	Abstention	17750	-	
	Absent	118350	-	
NON	<p>Madame Caroline VERVAERT, Mr et Mme RUOJIAN - WEINIG, Madame Johanna BEECKMAN, Monsieur Vincent # VANDAELE, Monsieur Christian DEVREUX, Madame Muriel SAFI, Indivision LEMMENS, Monsieur Christian # DEVREUX, Madame Julie # STRUMAN, Monsieur Thomas SCHOUPPE TOPA, Madame Eveline SMITZ, Mr &/ou Mme Rafael SILVA RAMALHO - SMILINGYTE, Succession Christiane-Marc-Luc De Meulenaere, Monsieur Kien Chuong PHAM, Mr &/ou Mme Bertrand # JADOUL-PLUGERS, Mr &/ou Mme Paul DUBOIS - VERHULST, Monsieur Jean-Louis PACCO, Madame Olena KYRYCHENKO, Monsieur Jean-Paul LEQUEUE, Monsieur Laurent PEREIRA GODINHO, Mr &/ou Mme ANDRZEJ # KRYNSKI-KRYNSKA, Madame Fabienne DE PRAETER, Monsieur Paul VERDUYCKT, Monsieur &/ou Madame Arnaud TERWAGNE-BRIHAYE, Madame Anna # MASCIO, Madame Nathalie # VEYS, Madame Mireille # LE PRINCE, Madame Françoise VANHERBERGHEN - WOLFCARIUS, Madame Sylvie DE WOLF, Monsieur Didier PEETERS, Mme. Hélène TSATSAKIS, SG REALTY, Monsieur Christophe MEYER, Madame Eliane # VIN, S.C.A. # MARKANNE, Mr &/ou Mme Marc PHILIPS-SMETS, Mr &/ou Mme Nochem MANELEWITSCH - WISNIA, Madame Marina PELTZER, Madame Michèle # DE BECKER, Mme. Mélodie DI TULLIO, M. Said # CHIHANI, Mr &/ou Mme Denis # VERCAEREN-RIGA, Mme. Rosa LENTINI, Monsieur Christophe HACKEN, Mr &/ou Mme Remy COUNET - LEMAIRE, Monsieur Dominique VAN HAELEN, Monsieur &/ou Madame Omar SOULEIMAN-MEGAGUE MIAD, Mme. Anne - Lise THIELIN, Madame Régine # NOËL, Madame Marie-José POLLET, Monsieur Dominique # VERMEEREN, Madame Anne-Marie BLOCKX, Madame Rose LABARRE, Monsieur Todori KUKULIDIS, Ann-Christy KAMBAJI, Mr &/ou Mme LE THANH DU - PHAN NGOC THUY, Mr &/ou Mme Guillaume DEKOKER - VAN ONGEVAL, Indivision LABARRE - DEWITTELEIR, Madame Suzanne SMOLDERS, Monsieur Michel BOLAND, Madame Marie-Therese WOLVESPERGES - PIRON, Mr &/ou Mme Philippe # MALFAIT-DOHET, Mesdames Monique et Colette # ACHEROY, Monsieur Marc # SLUYS, Monsieur Laurent HUBSCH, Madame Sophie # THUNUS, Monsieur Auguste ANTOINE, Madame Maria DA FONSECA, Madame Ludmilla WARNY, Madame Marianne JANSSENS, Madame Marie HANSSENS, Madame Nicole MASSAGE - MOENS, Madame Françoise # VAN DESSEL, Monsieur Ana FERNANDEZ, Madame Jeanine SPREUTELS, Monsieur Alain VANDERMEEREN, Catherine VAN LANGENDONCK, Mr &/ou Mme Guy LEDUNE - KEAN, Madame Chantal DEWAELE, Monsieur Pierre # BAILLY, Mademoiselle Elodie SORGELOOS, Madame Valérie DURIEUX, Madame Sarah MOREAU, Mr &/ou Mme Didier PEETERS - BOCAUX, Madame Christine ROTSAERT, Mr &/ou Mme Inge ROWHANI - TORREKENS, Madame Helene # VIENNE, Madame Marie-France REMMERIE, Mr &/ou Mme DU HUU - PHAM NHU, Madame Mona FALLAHA CHAMAA, Madame Françoise NINANE - HUSNOT, Monsieur Pierre # VECHE, Madame Pelagia SPARAKI, Monsieur Alain BOURGAUX, Madame Myriam # STENMANS, Madame Le Quyen VUONG, Monsieur Jérôme # Le Roy, Monsieur &/ou Madame # M'SILTI-ARBOUCHE, Madame Angélique LEVAQUE, Madame Francine MARMITTE</p>			
ABSTENTION	Madame Isabelle # DE WAEL, AMBASSADE DU NIGER, André ROMBAUT, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, Mme. Diane Claire Chantal Marie-Paule #			

40 - 13.13. Pose de badges pour les portes de d'entrée
(Communs)

Voté le
12/10/2023 22:17

40 - 13.13. Pose de badges pour les portes de d'entrée	Oui	103650	31,41%	Majorité des 2/3 (66.67% + 1) La résolution est rejetée
	Non	226300	68,59%	
	Voies exprimées	329950	-	
	Abstention	13000	-	
	Absent	118350	-	
NON	<p>Madame Caroline VERVAERT, Mr et Mme RUOJIAN - WEINIG, Madame Johanna BEECKMAN, Monsieur Christian DEVREUX, Indivision LEMMENS, Monsieur Christian # DEVREUX, Madame Julie # STRUMAN, Monsieur Thomas SCHOUPPE TOPA, Madame Eveline SMITZ, Mr &/ou Mme Rafael SILVA RAMALHO - SMILINGYTE, Madame Isabelle # DE WAEL, Sucession Christiane-Marc-Luc De Meulenaere, Monsieur Kien Chuong PHAM, Mr &/ou Mme Bertrand # JADOUL-PLEUGERS, Madame Rosa Maria # MARQUES PAIS, Mr &/ou Mme Paul DUBOIS - VERHULST, Monsieur Jean-Louis PACCO, Madame Catherine # MOREAU, Madame Olena KYRYCHENKO, Monsieur Jean-Paul LEQUEUE, Mr &/ou Mme ANDRZEJ # KRYNSKI-KRYNSKA, Madame Fabienne DE PRAETER, Mr &/ou Mme Benoît BECKER - DEGRAVE, Monsieur Paul VERDUYCKT, Monsieur &/ou Madame Arnaud TERWAGNE-BRIHAYE, Madame Anna # MASCIO, Madame Mireille # LE PRINCE, Madame Françoise VANHERBERGHEN - WOLFCARIUS, Madame Sylvie DE WOLF, Monsieur Georges GOTHOT, Monsieur Didier PEETERS, Mme. Hélène TSATSAKIS, SG REALTY, Monsieur Christophe MEYER, Madame Nathalie BARET, Mr &/ou Mme Marc PHILIPS-SMETS, Mr &/ou Mme Nochem MANELEWITSCH - WISNIA, Madame Marina PELTZER, Mme. Diane Claire Chantal Marie-Paule # WALLEMACQ, Madame Michèle # DE BECKER, Mme. Mélodie DI TULLIO, M. Said # CHIHANI, Mr &/ou Mme Jérôme FOLCQUE - FLAMAND, Mr &/ou Mme Denis # VERCAEREN-RIGA, Monsieur Christophe HACKEN, Mr &/ou Mme Remy COUNET - LEMAIRE, Monsieur &/ou Madame Omar SOULEIMAN-MEGAGUE MIAD, Madame Marie-José POLLET, Monsieur Dominique # VERMEEREN, Madame Anne-Marie BLOCKX, Mr &/ou Mme Jérémie # SZANIAWSKI - KOZINSKA, Madame Rose LABARRE, Monsieur Todori KUKULIDIS, Mr &/ou Mme LE THANH DU - PHAN NGOC THUY, Mr &/ou Mme Guillaume DEKOKER - VAN ONGEVAL, Indivision LABARRE - DEWITTELEIR, Madame Suzanne SMOLDERS, Monsieur Michel BOLAND, Madame Marie-Therese WOLVESPERGES - PIRON, Mr &/ou Mme Philippe # MALFAIT-DOHET, Monsieur Auguste ANTOINE, Madame Maria DA FONSECA, Madame Ludmilla WARNY, Madame Marianne JANSSENS, Madame Marie HANSSENS, Madame Jacqueline # COLLART - MOREAU, Madame Nicole MASSAGE - MOENS, Madame Françoise # VAN DESSEL, Monsieur Ana FERNANDEZ, Madame Jeanine SPREUTELS, Monsieur Alain VANDERMEEREN, Madame Miquelina # SAINT, Mr &/ou Mme Guy LEDUNE - KEAN, Madame Chantal DEWAELE, Monsieur Pierre # BAILLY, Mademoiselle Elodie SORGELOOS, Madame Valérie DURIEUX, SRL # WILDO PROPERTIES, Madame Sarah MOREAU, Mr &/ou Mme Didier PEETERS - BOCAUX, Madame Christine ROTSAERT, Mr &/ou Mme Inge ROWHANI - TORREKENS, Madame Helene # VIENNE, Madame Marie-France REMMERIE, Mr &/ou Mme DU HUU - PHAM NHU, Madame Mona FALLAHA CHAMAA, Madame Françoise NINANE - HUSNOT, Monsieur Pierre # VECHE, Monsieur Alain BOURGAUX, Madame Myriam # STENMANS, Madame Le Quyen VUONG, Monsieur &/ou Madame # M'SILTI-ARBOUCHE, Madame Angélique LEVAQUE, Madame Francine MARMITTE</p>			
ABSTENTION	<p>AMBASSADE DU NIGER, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, Monsieur Alain HUYSKENS, Mesdames Monique et Colette # ACHEROY, Madame &/ou Monsieur Maud-Avet ANDRE-AVEYTAN, Monsieur Jérôme # Le Roy</p>			

41 - 13.14. Traitement du préjudice dû aux travaux sur l'esplanade: indemnisation sur base de 100% des loyers perdus, aux frais de la copropriété, en faveur des propriétaires des emplacements sur l'esplanade arrière
(Communs)

Voté le
12/10/2023
22:23

41 - 13.14. Traitement du préjudice dû aux travaux sur l'esplanade: indemnisation sur base de 100% des loyers perdus, aux frais de la copropriété, en faveur des propriétaires des emplacements sur l'esplanade arrière	Oui	13400	4,32%	Majorité absolue (50% + 1) La résolution est rejetée
	Non	296450	95,68%	
	Voies exprimées	309850	-	
	Abstention	33100	-	

	Absent	118350	-	
NON	<p>Monsieur Alain # BORRI, Madame Caroline VERVAERT, Mr et Mme RUOJIAN - WEINIG, Madame Johanna BEECKMAN, Madame Monique DERWEDUWEN, Monsieur Vincent # VANDAELE, Monsieur Christian DEVREUX, Madame Muriel SAFI, Monsieur Christian # DEVREUX, Madame Julie # STRUMAN, Monsieur Thomas SCHOUPE TOPA, Madame Eveline SMITZ, Madame Elisabeth BREUGELMANS, Mr &/ou Mme Rafael SILVA RAMALHO - SMILINGYTE, Madame Francoise # FISCHER - LEMAIRE, Madame Isabelle # DE WAEL, Madame Katia BERNARDI, Succession Christiane-Marc-Luc De Meulenaere, Monsieur Kien Chuong PHAM, Mr &/ou Mme Bertrand # JADOUL-PLEUGERS, Madame Rosa Maria # MARQUES PAIS, Mr &/ou Mme Paul DUBOIS - VERHULST, Monsieur Jean-Louis PACCO, Madame Catherine # MOREAU, Madame Louise RETSIN, Madame Olena KYRYCHENKO, Madame Joëlle Marcelle Madeleine HNQUINAUX #, Madame Marie Marthe COLLARD, Madame Beata SARLEJ, Madame Danyang ZHANG, Monsieur Jean-Paul LEQUEUE, Monsieur Laurent PEREIRA GODINHO, Mr &/ou Mme ANDRZEJ # KRYNSKI-KRYNSKA, Madame Fabienne DE PRAETER, Mr &/ou Mme Benoît BECKER - DEGRAVE, Monsieur Paul VERDUYCKT, Madame Nathalie # VEYS, Madame Mireille # LE PRINCE, Madame Françoise VANHERBERGHEN - WOLFCARIUS, Madame Sylvie DE WOLF, Monsieur Georges GOTHOT, Monsieur Didier PEETERS, Mme. Hélène TSATSAKIS, SG REALTY, Monsieur Christophe MEYER, Madame Nathalie BARET, Madame Eliane # VIN, Madame Francoise # FISCHER, Mr &/ou Mme Marc PHILIPS-SMETS, Mr &/ou Mme Nochem MANELEWITSCH - WISNIA, Mme. Diane Claire Chantal Marie-Paule # WALLEMACQ, Mme. Mélodie DI TULLIO, Madame Alice DAUWE, M. Said # CHIHANI, Mr &/ou Mme Jérôme FOLCQUE - FLAMAND, Mr &/ou Mme Denis # VERCAEREN-RIGA, Mme. Rosa LENTINI, Monsieur Christophe HACKEN, Mr &/ou Mme Remy COUNET - LEMAIRE, Monsieur Dominique VAN HAELEN, Monsieur &/ou Madame Omar SOULEIMAN-MEGAGUE MIAD, Mme. Anne-Lise THIELIN, Mr et Mme Joël VERSTRAETEN - NOE, Madame Marie-José POLLET, Monsieur Dominique # VERMEEREN, Madame Anne-Marie BLOCKX, Mr &/ou Mme Jérémi # SZANIAWSKI - KOZINSKA, Madame Rose LABARRE, Madame Anne-Marie VAN LANGENDONCK, Madame Suzanne # ADAM, Monsieur Todor KUKULIDIS, Ann-Christy KAMBAJI, Mr &/ou Mme LE THANH DU - PHAN NGOC THUY, Mr &/ou Mme Guillaume DEKOKER - VAN ONGEVAL, Indivision LABARRE – DEWITTELEIR, Monsieur Bayindir SARACOGLU, Monsieur Michel BOLAND, Madame Marie-Therese WOLVESPERGES - PIRON, Mr &/ou Mme Philippe # MALFAIT-DOHET, Monsieur Auguste ANTOINE, Madame Maria DA FONSECA, Madame Ludmilla WARNY, Madame Marianne JANSSENS, Madame Marie HANSSENS, Madame Jacqueline # COLLART - MOREAU, Madame Nicole MASSAGE - MOENS, Madame Françoise # VAN DESSEL, Monsieur Ana FERNANDEZ, Madame Jeanine SPREUTELS, Mr &/ou Mme Jordi - Miriam GANDINI - WOUTEDJI WOTOU, Monsieur Alain VANDERMEEREN, Catherine VAN LANGENDONCK, Mr &/ou Mme Guy LEDUNE - KEAN, Madame Chantal DEWAELE, Monsieur Pierre # BAILLY, Mademoiselle Elodie SORGELOOS, Madame Valérie DURIEUX, SRL # WILDO PROPERTIES, Madame Sarah MOREAU, Mr &/ou Mme Didier PEETERS - BOCAUX, Madame Christine ROTSAERT, Mr &/ou Mme Inge ROWHANI - TORREKENS, Madame Helene # VIENNE, Madame Marie-France REMMERIE, Mr &/ou Mme DU HUU - PHAM NHU, Madame Mona FALLAHA CHAMAA, Monsieur Pierre # VECHE, Madame Pelagia SPARAKI, Monsieur Alain BOURGAUX, Madame Hua TIEU TUONG, Madame Myriam # STENMANS, Madame Asma DOURA, Madame Le Quyen VUONG, Monsieur Jérôme # Le Roy, Monsieur &/ou Madame # M'SILTI-ARBOUCHE, Madame Angélique LEVAQUE, Madame Francine MARMITTE</p>			
ABSTENTION	<p>AMBASSADE DU NIGER, Mme. Laure # PAQUET, André ROMBAUT, Madame Anna # MASCIO, Mr&M Michael - Nathalie CORYN - CELIS, Madame Michèle # DE BECKER, Monsieur Alain HUYSKENS, Monsieur Roger VANBILLOEN - LORGE, Mesdames Monique et Colette # ACHEROY, Madame &/ou Monsieur Maud-Avet ANDRE-AVEYTAN, Monsieur Marc # SLUYS, Monsieur Laurent HUBSCH, Madame Sophie # THUNUS, Madame Françoise NINANE - HUSNOT</p>			